

MONTAUDIN

Bulletin Municipal



Décembre 2023—N°110



SOMMAIRE



Vie municipale

État civil	3
Le mot du Maire	4
Invitation aux vœux 2024	5
AFN - Chantier argent de poche	6
Du nouveau mobilier pour le restaurant scolaire - Résidence des Pommiers	7
EHPAD Eugène Marie	8-9
École publique « Auguste Lécuyer »	10-11
Médiathèque	12
Accueil de loisirs	13
Petit zoom sur 2 professionnels de la commune	14-15
Des créations d'entreprises	16



Vie associative

L'association des jeunes de Montaudin	17
IME - EKLA	18-19
ASCL – section foot jeunes	20
LM Football Club	21
Compagnie théâtrale « Les Saltimbanques »	22
Arlequin et Compagnie	23
Ecoles privées Sacré-Cœur - Sainte Marguerite	24
APEL – OGEC des écoles privées	25
Bocage Cycliste Mayennais	26
Les animations du 1 ^{er} semestre 2024 à Montaudin	27
Team Cycliste Montaudinois	28
APE école publique « Auguste Lécuyer »	29
Le Club de l'espoir	30
ADMR	31
France Adot	32
Les virades de l'espoir	33



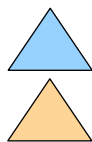
Environnement

Carte d'accès en déchèterie	34
Composter ou pailler, c'est économisé !	35



Le Bocage Mayennais

EPI du Bocage	36
Relais Petite Enfance (RPE)	37
Maison des initiatives Jeunesse (MIJ)	38-39
Programme des randonnées 2024	40-41
Comptes-rendus des réunions de Conseil Municipal	42 à 47
Infos pratiques	48 à 51



ÉTAT-CIVIL

Ils sont arrivés ...

Maryn et Yann GILLES, nés le 2 juin 2023 à LAVAL,
domiciliés « 15bis, Rue d'Ernée »



Esmée GRATIEN, née le 1^{er} août 2023 à FOUGERES, domiciliée « 1, Rue du Tilleul »

Ils sont nés, ont habités à MONTAUDIN et nous ont quittés ...



- ✓ Marie-Thérèse ROUPNEL, décédée le 27 juin 2023 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Roger LEROUX, décédé le 21 juillet 2023 à ERNÉE, domicilié « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Marie HODBERT, décédée le 5 août 2023 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Dominique RZEPCZYK, décédé le 8 septembre 2023 en son domicile « 14, Rue d'Ernée »
- ✓ Simone DOUDARD, décédée le 12 septembre 2023 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Jean, Margaret RUTTER, décédée le 25 septembre 2023 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Marguerite ROBIN, décédée le 30 octobre 2023 en son domicile « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Annick COUSIN, décédée le 03 novembre 2023 à FOUGERES domiciliée « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Fernande MÉRIENNE, décédée le 06 novembre 2023 à MAYENNE domiciliée « 28, Rue de Normandie »
- ✓ Azeline MANCEAU décédée le 28 novembre 2023 en son domicile « 28, Rue de Normandie »

ETAT-CIVIL 2023

6 naissances (4 filles et 2 garçons)

20 décès



LE MOT DU MAIRE

C'est avec plaisir que je vous adresse ces quelques mots pour ce 110ème bulletin municipal.

Nos associations demeurent actives, entretenant lien social et convivialité. La lecture de ce bulletin municipal nous confirme le dynamisme de nos associations et je vous invite plus que jamais à les rejoindre. Félicitations et merci à vous tous pour votre engagement.

Quelques points d'interrogation subsistent sur la reprise du comité des fêtes. Les élus ont pris l'initiative d'organiser quelques réunions pour le reconstituer. Nous affichons la volonté de faire redémarrer un groupe avec de nouvelles idées.

Les effectifs dans les établissements scolaires se maintiennent, ce qui constitue un bon indicateur pour la démographie et l'avenir de notre village. Je remercie les équipes d'enseignantes et les associations de parents d'élèves pour leur dynamisme.

À la suite de sa rénovation, les locations de la salle des fêtes ont repris un cours normal. Les utilisateurs en sont très satisfaits et nous en sommes heureux. Depuis la rentrée de septembre, les enfants des écoles et du centre de loisirs profitent d'un mobilier neuf dans le restaurant scolaire.

À la résidence des pommiers, les maisons s'achèvent. Elles seront ouvertes à la location courant janvier. Les logements sociaux sont attribués par le bailleur social Mayenne Habitat, de façon très encadrée par la loi. Le rôle d'attribution des logements appartient à une commission d'attribution. Cette réalisation vient compléter une offre de logements sur Montaudin. Ils sont fonctionnels, répondent aux normes d'accessibilité et aux normes énergétiques.

De nombreuses maisons se sont vendues cette année, permettant d'accueillir de nouvelles familles. Bienvenue à ces nouveaux habitants !

Deux commerces ont baissé leur rideau. Leurs fermetures impactent fortement la vie de notre village. Une liquidation judiciaire a été prononcée pour la boulangerie le 14 juin 2023. Aucun repreneur du fonds de commerce ne s'étant manifesté, une vente aux enchères a eu lieu le 24 octobre dernier. L'épicerie a fermé le 1er juin. Une liquidation judiciaire prononcée depuis le 09 octobre 2023 est en cours. Le fonds de commerce sera attribué à un candidat à la reprise par le Tribunal de commerce fin décembre. Ces deux affaires relèvent du secteur privé, les élus ne peuvent intervenir. Les bâtiments de la boulangerie et de l'épicerie sont la propriété de la commune. Le conseil municipal devra réfléchir aux orientations à prendre sur le sujet du commerce.

Nous sommes toujours très actifs pour trouver un médecin. De nombreuses collectivités sont dans cette situation.

Au hameau du Parc, les coulées de boue et les inondations nécessitent d'entreprendre des travaux. Un talus a été réalisé, il s'avère efficace. En 2024, la collectivité va créer un réseau d'eaux pluviales adapté. Ces travaux importants s'intègrent dans un programme de travaux de réfection du réseau d'assainissement. Les habitants des secteurs concernés seront tenus informés lors de réunions spécifiques.

En 2024, deux terrains de pétanque seront aménagés dans le prolongement du parking de la salle des fêtes. Une rambarde sera posée à l'arrière de la salle des fêtes. Un jardin du souvenir avec colombariums sera réalisé au cimetière. Le hangar « Rue de la raine » sera restauré. Une réflexion est en cours pour l'aménagement des allées au plan d'eau afin d'améliorer le déplacement des promeneurs.

L'Ehpad « Eugène Marie » fêtera ses 50 ans en 2024. Ce sera pour nous l'occasion de retracer l'histoire de cet établissement mais aussi de parler de son avenir. Je félicite les équipes qui prennent soin de nos aînés au quotidien. La qualité de la prise en charge des résidents et l'accueil des familles sont reconnus par les usagers.

Je salue le travail fourni par les adjoints et les membres du Conseil Municipal qui mettent leur compétence au service de la collectivité. Je remercie le personnel communal, qui, par son professionnalisme, contribue au bon fonctionnement des services communaux.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé pour l'année 2024.



Le Maire,
ORY Bernard

INVITATION



**LES HABITANTS DE MONTAUDIN
SONT CORDIALEMENT INVITES
AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
LE VENDREDI 12 JANVIER 2024
A 20 H - SALLE DES FETES**



NOUVEAUX HABITANTS, FAITES-VOUS CONNAITRE

Vous avez emménagé à MONTAUDIN en 2023 ? Chaque début d'année, les nouveaux montaudinois sont invités à la cérémonie des vœux de la Municipalité.

L'occasion de rencontrer vos élus, de découvrir la commune et les réalisations effectuées l'année précédente.

**Pour recevoir une invitation, merci de vous inscrire
au secrétariat de la Mairie.**

VIE MUNICIPALE

A F N



11 NOVEMBRE

**COMMEMORATION
DE L'ARMISTICE**

Élus, anciens combattants, enfants, parents d'élèves et habitants ont rendu hommage aux Montaudinois « Morts pour la France » lors de la commémoration de l'Armistice de la guerre 14-18 qui s'est déroulée le samedi 11 novembre à midi au monument aux morts. Ce fut l'occasion pour certains élèves de l'école publique de participer à cette cérémonie en donnant lecture de deux poèmes : « Le Dormeur du Val » d'Arthur Rimbaud et « Les tranchées et mon enfant » de Fabienne Berthonnier, puis d'entonner le chant de la Marseillaise.



A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur, offert par la Municipalité, était servi à la salle d'activités « Rue de la Rabine ».



CHANTIERS ARGENT DE POCHE



Les jeunes encadrés par Mathilde Chataigner, directrice de l'école publique...

En juillet, août et octobre dernier, quelques jeunes ont participé à l'action « CHANTIER ARGENT DE POCHE » mis en place par la Maison des Initiatives Jeunesse.

Petits travaux
d'embellissement
à l'école publique

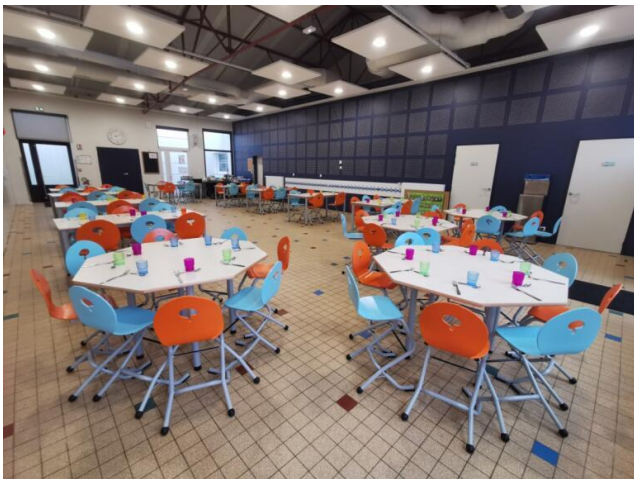
Nettoyage des
parterres

Tri et plantations
de bulbes de
fleurs



... et par Jean-Paul Groussard, agent du service technique.

Du nouveau mobilier pour le restaurant scolaire



La commune a fait l'acquisition de nouvelles tables et chaises qui ont été installées au restaurant scolaire à la rentrée de septembre 2023.

La Résidence des Pommiers



Du début du chantier en mars 2022...



... à la fin des travaux en décembre 2023, un beau projet se concrétise : la construction de 5 pavillons par Mayenne-Habitat (2 T2 et 3 T3). Ces logements seront ouverts à la location courant janvier 2024.

Clin d'œil de l'EHPAD « Eugène Marie »

"On prépare les Jeux Olympiques"

Le 13 juin, 28 résidents de l'EHPAD de Montaudin et de l'EHPAD de St-Denis de Gastines ainsi que des jeunes de l'IME se sont retrouvés à l'IME pour une journée sous le signe du sport. Par équipes, ils se sont affrontés dans la bonne humeur et avec le fair-play sur différents ateliers : tir à l'arc, sarbacane, tir à la corde, hockey, et basket. La coupe a été gagnée par St-Denis qui n'hésitera pas à la remettre en jeu en 2024 pour nos jeux olympiques montaudinois.



"Rencontres intergénérationnelles"

Les résidents ont accueilli bouts de choux et plus grands pour des moments d'échanges et de plaisir. Les enfants des centres de loisirs de Montaudin et de Larchamp sont venus partager pique-nique, pâtisserie et pédaler pour réaliser des smoothies. De même, les petits de la Maison d'Assistants Maternelles de St-Ellier du Maine sont venus pique-niquer et jouer au ballon avec les résidents. En juin, l'EHPAD a accueilli une rencontre des assistantes maternelles du canton autour d'instruments de musique à partir d'ustensiles de cuisine.





"Balades"

Les résidents sont allés en balade à Pontmain et au Jardin des Renaudies. Certains ont écouté une chorale lors du festival des Foins de la rue à St-Denis. Une quinzaine de résidents ont eu le plaisir de participer au pique-nique du Club de l'espoir en juillet, l'occasion de revoir des amis.



"Club de tricot"

Quelques résidentes se retrouvent pour tricoter des carrés de laine en vue de former des couvertures. Par le biais du Secours Populaire de Laval, ces couvertures seront données pour des bébés qui en ont besoin.

Si vous aussi, vous avez envie de tricoter pour la bonne cause, venez rejoindre notre club de tricot.

N'hésitez pas à prendre contact auprès d'Emilie l'animatrice.



Ecole publique « AUGUSTE LÉCUYER »

RPI Montaudin – Larchamp

Présentation de l'équipe pédagogique à la rentrée de septembre :

Classe des maternels : TPS-PS-MS-GS (25 élèves)



ATSEM : Rose-Noëlle MÉRIENNE

Directrice et enseignante : Mathilde CHATAIGNER

Classe des CE2-CM1-CM2 (22 élèves)



AESH : Candice BUZZURO

Enseignante : Céline TUMOINE

Classe des CP-CE1 (20 élèves)



AESH : Jocelyne COUPÉ

Enseignante : Pauline LE ROUX

Les projets de l'année scolaire 2023-2024 :

✓ Projets sportifs : Engins roulants, endurance, pelote basque, randonnée contée et « à vélo vers les jeux » (en collaboration avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré).

Des séances animées par des animateurs sportifs et des rencontres organisées entre les écoles du secteur.

✓ Projets culturels : Visite au Centre d'Arts contemporains de Pontmain,

Spectacle vivant « Papiers dansés » à Saint Denis de Gastines,

Animation « tri et déchets » par la communauté de communes du Bocage mayennais,

Ciné-enfants proposé par Atmosphère 53 au cinéma de Gorron,

Lecture pupitre en lien avec l'Association Mayennaise pour une Liaison Ecole Théâtre,

Projet plurilingue School Tour en lien avec la conseillère pédagogique langues vivantes.

RENCONTRE AVEC MR LE MAIRE ET LES ELEVES DU CYCLE 3



A la demande des élèves du cycle 3 (CE2-CM1-CM2), Mr le Maire a reçu les enfants en mairie le mardi après-midi 21 novembre.

Un temps d'échanges s'est déroulé dans la salle de réunion du conseil municipal. Les enfants ont posé des questions sur le rôle du Maire pour mieux comprendre la citoyenneté municipale : « Qu'est-ce que vous aimez dans votre fonction ? » « Combien de personnes travaillent avec vous ? » « Quand auront lieu les élections municipales ? », etc...

Ils ont également visité le secrétariat de la mairie.

Cette rencontre s'est achevée par un goûter offert par la Municipalité.



MEDIATHEQUE



Horaires d'ouverture :

mardi de 15 h 30 à 17 h 30

mercredi de 14 h à 18 h 30

vendredi de 16 h à 18 h

samedi de 10 h à 12 h 30

Fermeture de fin d'année :

du 24 décembre au 1er janvier inclus

Ces derniers mois dans votre médiathèque, nous avons fait ...

Des après-midi Ludo'Anim (jeux de sociétés variés avec la ludothèque)

Des P'tit déj littéraire ado/adulte (en juin et en novembre)

Un atelier « Yoga du rire » pour apprendre à se détendre !



Mais aussi,

Un atelier « Généalogie » (2 soirées découvertes)

Une exposition et un spectacle « les contes à Margot »

Un atelier « Livre-Boîtes »

Depuis 2022 une **plaquette de saison** regroupe l'ensemble des animations proposées par le réseau lecture.

Le livret du 1^{er} semestre paraîtra en janvier.

Dates à retenir dès à présent :

19/01 – « le corps » dans le cadre de la Nuit de la lecture

08/02 - Spectacle petite enfance par Vincent Ruche et Magali Grégoire

16/02 & 15/03 - Ateliers d'écriture avec Charlie Chine

05/03 – RDV « Donnons-leur la parole avec SIEL Bleu

18/04 – Gym des tous petits par Johane Mousset



Toute l'équipe vous souhaite de belles fêtes

02 43 05 32 93

Mail : mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr



ACCUEIL DE LOISIRS



HEURES D'OUVERTURE :

Matin de 7h00 à 8h40

Soir de 16h30 à 18h30

Mercredi et vacances de 7H30 à 18h30

(7h et 19h sur demande)

(Possibilité de cantine le midi, prévenir le centre)

INSCRIPTION POUR LES VACANCES

Le programme détaillé est sur le site de la CCBM et il est envoyé par mail aux parents inscrits au centre.

Il est impératif de réserver pour les vacances ainsi que pour le mercredi.

Depuis la rentrée, votre inscription doit se faire via le portail famille. Si vous n'êtes pas inscrit, contactez « Croc' Loisirs » afin d'obtenir vos codes.

TARIFS PERISCOLAIRE

2 tarifs sont en place

(Imposable ou non- imposable)

Pour bénéficier de la réduction, veuillez joindre votre avis de non-imposition (recto-verso) au dossier d'inscription (doit figurer la phrase « vous n'êtes pas imposable... »)

**Périscolaire (matin ou soir) : 1.70 € ou 1.75 €
(supplément de 0.65 € par enfant le soir après 18h30)**

La facture est établie chaque fin de mois et payable au centre de loisirs. Les CESU sont acceptés.

TARIFS MERCREDI ET VACANCES

Les tarifs sont dorénavant établis suivant votre quotient familial pour les vacances et mercredis. Vous devez impérativement fournir votre attestation.

Les factures sont envoyées par courrier par la CCBM et sont à régler au trésor public directement.

Pour les paiements avec les tickets MSA, vous devez les faire remplir par le centre de Loisirs avant de les envoyer.

Mode de tarification	grille de tarif 2023 au quotient familial						
	0 à 499	500 à 699	700 à 899	900 à 1049	1050 à 1199	1200 à 1399	1400 et +
Journée (vacances)	5,41 €	5,75 €	6,08 €	6,41 €	6,74 €	7,08 €	7,41 €
1/2 journée (vacances)	2,71 €	2,87 €	3,04 €	3,20 €	3,37 €	3,53 €	3,71 €
Journée (mercredi)	3,80 €	4,03 €	4,25 €	4,48 €	4,72 €	4,95 €	5,17 €
1/2 journée (mercredi)	1,91 €	2,02 €	2,13 €	2,25 €	2,36 €	2,47 €	2,59 €
semaine complète	25,70 €	27,28 €	28,87 €	30,44 €	32,03 €	33,61 €	35,19 €
semaine de 4 jours avec un jour férié	20,58 €	21,84 €	23,10 €	24,35 €	25,62 €	26,88 €	28,14 €

Vacances scolaires 2023/2024 :

Du 2 janvier au 5 janvier 2024

Du 26 février au 8 mars

Du 22 avril au 3 mai

Du 8 juillet au 2 août (site Montaudin)

du 12 au 30 août (site Landivy)

**ALSH « Croc'Loisirs »
12 rue de La Rabine
53220 MONTAUDIN**

TELEPHONE: 02 43 05 65 36

MAIL: centredeloisirs.montaudin@orange.fr

Petit zoom sur 2 professionnels de la commune

(articles rédigés par René MÉRIENNE)

Le bar-tabac-restaurant « LE MONTAUDIN »



Daniel et Mathilde MARQUES ont repris le commerce de Daniel et Lydie COUTARD qu'ils ont ouvert le 14 mars dernier.

Daniel (40 ans) est né en Ile de France à MEAUX. Il choisit la voie de l'apprentissage à 16 ans dans un restaurant traditionnel.

Il enchaîne son parcours à Disneyland. Ensuite, il apprend, consolide ses connaissances dans de célèbres maisons telles que Lenôtre.

Mathilde, âgée de 39 ans, est originaire du Segréen. Elle effectue ses études au LEP « Robert Buron » de LAVAL. Sa vie active se poursuit au Casino de DINARD pendant 3 ans, puis elle devient responsable de salle à DISNEYLAND PARIS. Les examens réussis en cuisine permettent de travailler ensemble.

L'installation à MONTAUDIN :

« Nous voulions changer de vie » explique Daniel.

« Par relations familiales locales, nous avons appris que Daniel et Lydie cherchaient à céder leur commerce. La visite du lieu nous a charmé. Notre projet de vie s'est affiné vers la conclusion. Puis, nous avons informé nos enfants de leur changement de vie : Maud (12 ans), Marion (10 ans) et Fabio (6 ans) ».

L'accueil des Montaudinois :

Le pot de départ de Daniel et Lydie le 6 janvier a été pour nous au-delà de nos espérances.

Le 14 mars l'enseigne de l'établissement devient le MONTAUDIN.

Pour donner suite à une demande, un élargissement de la planche des boissons et charcuteries-fromages est proposé.

Une formule le midi à 14,50 € (buffet d'entrées, fromages et desserts) + un plat du jour à l'assiette est proposée du lundi au vendredi midi.

Depuis l'ouverture, plus de 3 000 couverts d'une clientèle de tous horizons ont été servis. **Il est donc prudent de réserver.**

Nous sommes à 23 couverts en moyenne par jour.

Nous sommes satisfaits de notre installation déclarent Daniel et Mathilde " **On continue de connaître de plus en plus les habitudes des clients, les associations, on assure du lien social** ".

Les autres services proposés :

Les journaux : Ouest France, Courrier de la Mayenne, Gazette de la Manche, Chronique Républicaine et de nombreuses revues.

Les jeux de grattage, loto FDJ

Tabac, bar, paiement proximité, gaz,

Dépôt de pain de la boulangerie de LARCHAMP.

OUVERT 7 j sur 7

FERMETURE le mercredi après-midi

Le samedi de 13 h à 16 h (ouvert ensuite jusqu'à 22 h)

Et le dimanche après-midi

Téléphone : 02 43 05 30 47



ECS : entreprise de mécanique de précision

Stéphane et Laurence COUPÉ préparent l'avenir sereinement

Le couple a créé l'entreprise le 11 mars 1996 à NIVILLAC dans le Morbihan. Elle est orientée vers l'outillage de presse principalement. Le transfert s'opère en 1998 « Rue d'Ernée » à MONTAUDIN.

Laurence, âgée de 60 ans, est secrétaire-comptable. Elle s'occupe des livraisons avec son mari Stéphane, de l'organisation de l'entreprise et du ménage. La retraite est attendue pour dans 2 ans ainsi que pour Stéphane le gérant, âgé de 58 ans.

Qu'est-ce que la mécanique de précision ?

La mécanique de précision, c'est l'usinage de pièces acier, aluminium, plastiques à l'aide de commandes numériques en fraisage, tournage et usinage en 3 dimensions par ordinateur.

« Les pièces sont fabriquées au 100^{ème} de millimètre » explique Norman, le fils de Stéphane et Laurence. Là aussi, les machines ont évolué, de la manivelle à la commande numérique et à l'ordinateur.

"C'est plus propre et moins dangereux" précise Laurence.

Qui sont les clients ?

« Au départ, l'industrie automobiles et l'entreprise DESVOYS pour l'agriculture étaient preneurs de notre savoir-faire. Maintenant nous sommes en collaboration avec des entreprises de l'est de la France pour l'automobile, l'agriculture et l'aéronautique.

Le contact interentreprises, la prospection par internet nous aident à nous maintenir dans notre activité. Les salariés : 7 salariés contre 13 avant la crise économique. **"On n'avait pas le choix"** se rappelle Laurence sinon c'était la fermeture. Ces salariés qui ont entre 22 et 56 ans viennent du secteur et de Fougères.

Horaires de travail : 8 h -12h15 et 13h-16h45 sauf le vendredi 15h45 pour 39 h de travail par semaine.

Quel avenir pour l'entreprise ?

C'est un soulagement pour Stéphane et Laurence. La cession est en marche. Norman possède 49 % des parts de l'entreprise. Norman émet le souhait de ne pas trop se diversifier, ne pas trop monter en effectifs mais ajuster au mieux l'offre à la demande.

Stéphane, le gérant est très content que Norman continue l'activité pour garder les emplois dans le secteur.



Légende photo : Norman, Stéphane et Laurence COUPÉ

Des créations d'entreprises

Sunshine lavage 53...

Fort d'une expérience de 10 ans dans le lavage haute pression, Romain PERROCHAUD, habitant de Montaudin, propose ses services pour du lavage de porcheries depuis fin octobre 2023. Il se déplace chez les éleveurs dans un secteur de 100 km autour de chez lui dans les régions Pays de la Loire, Bretagne et Normandie. Son statut d'auto-entrepreneur donne droit à 50 % de crédit d'impôt.

Tarif : 35 €/h.

Il se déplace gratuitement jusqu'à 15 kms autour de Montaudin, au-delà il facture 0,50 €/km.

Ses coordonnées téléphoniques : 06 95 72 75 24



Un cabinet de Thérapeute Energéticienne ouvre ses portes à Montaudin...

Faisant suite à la découverte de son don de naissance et après avoir suivi une formation avec beaucoup d'entraînements, Mary COUPÉ s'est enfin décidée à suivre son chemin de vie pour aider les gens en leur procurant un bien-être tant sur les plans physique, qu'émotionnel et spirituel.

C'est pour cela qu'à partir du 02 janvier 2024, elle ouvre son cabinet de thérapeute énergétique à son domicile au « 30, Rue d'Ernée » à Montaudin.

Les soins se feront à son domicile ou à distance en fonction des désirs et des besoins de chacun.

Vous pouvez la contacter au 07 50 43 89 64.

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi-mardi-jeudi et vendredi de 9 h à 17 h 30.



VIE ASSOCIATIVE



L'ASSOCIATION DES JEUNES DE MONTAUDIN

Ça bouge à Montaudin !



Le 1^{er} septembre dernier, l'ancien bureau de l'Association des Jeunes de Montaudin (AJM) a passé les reines de l'association à la nouvelle génération.

⇨ Florian Moraine et Adrien Crotté passent le relais aux nouveaux co-présidents

Un nouveau bureau a été constitué :

⇨ Co-présidents : Maëliiss Maulavé et Loris Moraine

⇨ Secrétaire : Valentin Buchard

⇨ Vice-secrétaire : Enzo Dobaïre

⇨ Trésorier : Loris Lesaint

⇨ Vice-trésorier : Adonis Tournerie

Ce nouveau départ pour l'association a été synonyme de changement avec la création d'un nouveau logo : un daim comme mascotte. Ce daim fait référence à la légende qui relate le fait que le nom de notre commune vient du jeu de mots « Monte au daim ».

Le premier projet mené par l'association est la mise en place d'une tombola ayant pour objectif de faire connaître l'association.

Elle remercie les nombreux commerces et entreprises locales qui soutiennent cette action.

Les Secrétaires,

Valentin Buchard & Enzo Dobaïre



Institut Médico Educatif



Un jardin sensoriel pour les enfants présentant un Trouble du Spectre Autistique

A l'origine du projet

Depuis 2009, le service SSEPIA (Service de Soins d'Education et de Pédagogie Intégratifs Adaptés) est agréé pour accueillir 15 enfants, adolescents et jeunes adultes déficients intellectuels avec troubles du spectre autistique au sein de l'IME géré par l'association EKLA sur la commune de Montaudin. Le site a accueilli jusqu'à 55 jeunes. 40 d'entre eux sont désormais accompagnés en Unités d'Enseignement Externalisées à Mayenne. Le public avec TSA bénéficie donc à Montaudin de grands locaux et d'espaces paysagers intéressants.

L'équipe pluridisciplinaire du SSEPIA a initié en 2021 un projet de création de jardin sensoriel en souhaitant « valoriser les espaces extérieurs du site au bénéfice des jeunes accueillis au SSEPIA et des professionnels qui y travaillent. »

Les objectifs

Les jeunes accueillis au SSEPIA présentent des sensibilités et particularités du traitement de l'information au niveau visuel, auditif, tactile, gustatif, olfactif mais aussi vestibulaire (équilibre et sens de la gravité) et proprioceptif (les muscles, les nerfs et les articulations). Notons aussi que le stress et les troubles anxieux sont récurrents chez les jeunes accueillis au SSEPIA.

Le jardin sensoriel se présente donc comme une médiation complémentaire à l'offre existante et comporte deux objectifs :

- **Stimuler les sens** : voir, toucher, entendre, sentir goûter, se balancer, ...
- **Se détendre et se ressourcer** : se poser, se promener, se cacher, ...

Le projet

Le projet comprend :

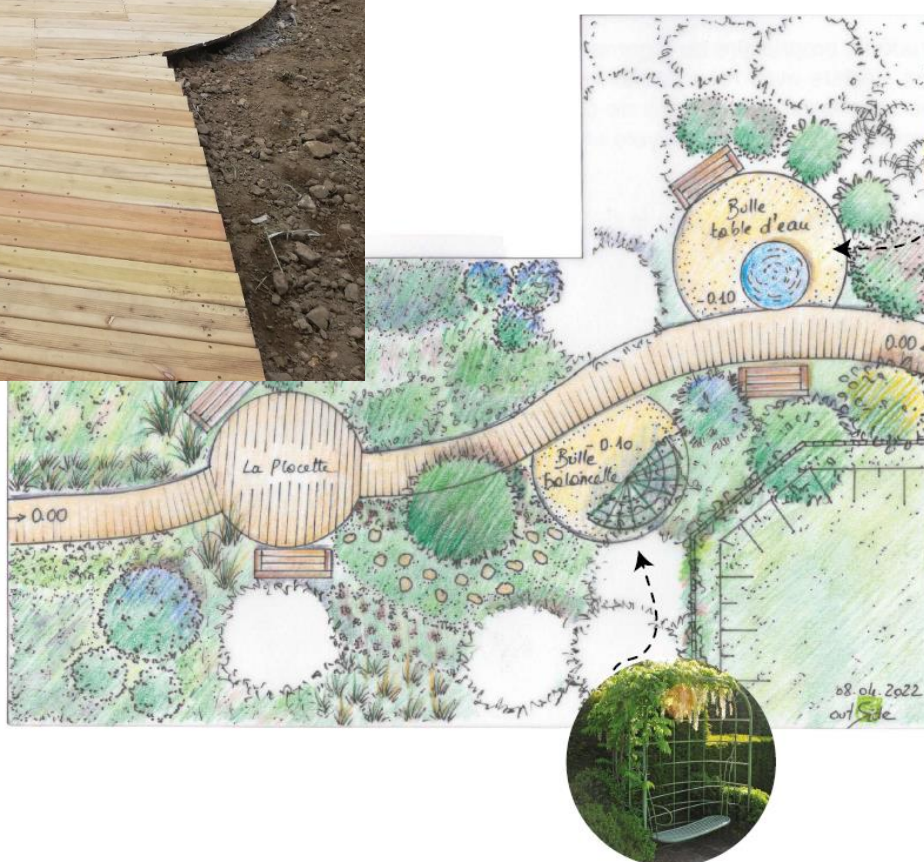
- **L'aménagement du patio**
- **La création d'un jardin**
Avec une continuité entre les deux espaces.



Un chemin débutant dans le patio se poursuit jusqu'au jardin. Autour de ce cheminement principal voué à la promenade relaxante, des petits sentiers secondaires viendront proposer une promenade plus stimulante. Les sens seront sollicités soit passivement par le biais d'odeurs, de couleurs, soit par des constructions qui invitent à agir, à tester (balancette, cabane, palissade, ...) ou des pictogrammes qui incitent à toucher, sentir, goûter.

Les particularités sensorielles du public accueilli nous amènent à faire le choix d'utiliser au maximum des matériaux naturels, on évitera donc l'artificiel !

Le patio (en cours d'aménagement)



Où en sommes-nous ?

Le patio est en cours d'aménagement. Du 13 au 17 novembre 2023, les jeunes et leurs familles ont été sollicités pour planter fleurs et petits arbustes. Nous sommes en recherche de financement complémentaire pour agrémenter le jardin d'une table d'eau, d'une balançette et de petits bancs. Nous espérons donc profiter pleinement de ce nouvel espace sensoriel au printemps mais aussi en faire bénéficier nos partenaires : EHPAD et écoles de Montaudin.

Le Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS) de MONTAUDIN recherche des assistants familiaux. N'hésitez pas à contacter l'IME au 02 43 05 33 26.

Pour l'équipe du SSEPIA

Sylvie Lebon

Responsable de service



ASC LANDIVY

Section foot jeunes

Le club regroupe toutes les joueuses et tous les joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles du Plessis, Landivy, Larchamp, Pontmain, La Dorée, Montaudin, St Berthevin la Tannière, St Ellier du Maine, St Mars sur la Futaie, voire même des communes limitrophes à notre département.

Le club atteint 96 pratiquants répartis en 6 catégories : U7* (débutants) 10 joueurs ; U9 - 23 joueurs, U11 - 14 joueurs ; U13 - 19 joueurs ; U15 - 14 joueurs et U18 - 16 joueurs. **Pour MONTAUDIN : 1 U7,4 U9,3 U11,1 U13, 1U15.**

*U7 veut dire Under 7 ans, soit 5 et 6 ans.

Lors de l'ASSEMBLEE GENERALE du 30 JUIN, le président Thierry BAZILLE a tenu tout d'abord à remercier les sponsors, le BASSIN de vie de LANDIVY et les communes pour les subventions, pour la mise à disposition des installations sportives ainsi que la mise à disposition d'agents communaux, notamment Alain RONCERAY qui assure la sécurité dans le car, Hubert LERAY, Michel PELÉ et Franck TESNIERE. Il a également remercié l'ADAPT pour le lavage des maillots, le transporteur MAYEN'VOYAGES et les clubs seniors.

Le bilan sportif de la saison 2022-2023 présenté par Edgar GESLIN est très moyen ; 106 licenciés répartis en U7, U9, 2 équipes de U11 secteur et inter secteur, 1 équipe U13, 1 équipe U15 et 1 équipe U18. L'apport de joueurs migrants a permis d'avoir un effectif complet, de qualité avec comme état d'esprit « la gagne ».

Chaque mercredi, un car assure le ramassage des joueurs pour l'entraînement sur 3 sites : LARCHAMP pour les U7/U9. FOUGEROLLES pour les U11 et LANDIVY pour les U13/U15.

Le bilan financier présenté par Jean LEMARCHAND est déficitaire.

La structure de l'ASC LANDIVY pour la saison 2023-2024 sera quasi identique à celle de 2022-2023.

Depuis début septembre, les entraînements ont repris le mercredi après-midi à Fougerolles du Plessis (U11/U13), à Landivy (U15) et à LARCHAMP pour les U7 et U9. 8 éducateurs-animateurs bénévoles, Alain RONCERAY, Michel PELÉ, Benoît BAUDIN, Franck TESNIERE, Rémi LOCHIN, Théo BRASSET, François GOBÉ assurent l'entraînement très suivi par les jeunes. Un car passe dans les communes et assure le ramassage des joueurs.

Chaque samedi, 12 équipes sont engagées.

Les U7 et U9 plateaux à LARCHAMP sont encadrés par Michel PELÉ, Franck TESNIERE, Rémi LOCHIN, Laurent ROISIL, Bruno HAMON. Ils participent à plusieurs plateaux sur le secteur BOCAGE-ERNEE.

Les U11 : 1 équipe en secteur avec Antoine RENAULT et Emmanuel MOREAU joue à PONTMAIN.

Les U13 : 2 équipes jouent à LANDIVY. Elles sont encadrées par Sébastien POTEVIN, Hugo ROISIL et Valentin CROTTÉ.

Les U15 jouent à LANDIVY et sont encadrés par Théo BRASSET, Boban BOISMARTEL, Guillaume MOUTEL et Loris LESAINT.

Quant à l'équipe U18, elle joue à FOUGEROLLES et est encadrée par Alexis GENEVÉE et Stéphane HAMON.

La 1^{re} phase de championnat s'est achevée fin octobre pour les équipes engagées dans les championnats de district, les résultats sont moyens.

BRAVO à tous ces jeunes et aux 29 dirigeants qui les entraînent et qui les encadrent.

La cotisation est fixée à 60 € et à 30 € pour les nouveaux.

Venez encourager ces jeunes footballeurs lorsqu'ils jouent à domicile. Un memento sportif paraît dans la presse locale et régionale à la fin de chaque semaine. Vous pouvez consulter notre nouveau site internet : <https://www.asclfoot.fr/>

Constitution du bureau :

Président : Thierry BAZILLE

Vice-président : Yann LEDAIN

Secrétaires : Edgar GESLIN et Églantine GESLIN

Trésoriers : Jean LEMARCHAND et Thierry JOSSOMME

Ce sont près de 29 bénévoles qui se dévouent chaque semaine pour l'encadrement des jeunes les mercredis et samedis ainsi que pour la gestion du club.

CONTACTS : Thierry BAZILLE 06 09 38 66 80 ; Edgar GESLIN 06 76 95 47 35 ; Eglantine GESLIN 06 13 55 06 67 ; Jean LEMARCHAND 06 89 62 47 66, Franck TESNIERE 06 06 40 93 38.



Le GJ-ASC LANDIVY et tous ses membres vous souhaitent à toutes et à tous
de bonnes fêtes de fin d'année et une **BONNE ANNEE 2024**

Le bureau de l'ASC Landivy – section foot jeunes

LM FOOTBALL CLUB



L'équipe première a bien entamé son championnat de 2^{ème} division avec 4 victoires, 2 nuls et 2 défaites. Elle se trouve 3^{ème} au classement !!

Un beau parcours en coupe en ayant embêté plusieurs équipes de niveau supérieur.

Une équipe jeune et quelques joueurs un peu plus expérimentés promettent une belle fin de saison en tentant de jouer les premiers rôles dans le groupe de 2^{ème} division.



L'équipe vétérans est en milieu de classement avec des victoires, mais aussi des défaites. L'objectif étant de se faire plaisir toute la saison.

Un grand **MERCI** à notre nouvel arbitre du club : Jean-Michel Marais.

Notre soirée du foot s'est déroulée le 02 décembre dernier dans la très belle salle des fêtes de Montaudin en présence de 320 personnes. Nous avons également beaucoup de vente à domicile.

Jeunes et moins jeunes se sont amusés ensemble dans une ambiance bon enfant et très conviviale. Mais à 4h30 du matin, il était temps pour tout le monde de rentrer tranquillement chez soi après avoir bien profité de la soirée.

Un grand **MERCI** aux joueurs et dirigeants du club pour l'organisation de cette soirée !!!





La compagnie des Saltimbanques a commencé ses répétitions depuis le vendredi 1er septembre. 9 acteurs s'entraînent tous les vendredis et un dimanche par mois, pour vous apporter larmes et rires en février. Une actrice qui était à l'atelier il y a quelques années, a rejoint les adultes, il s'agit de Léna Lefeuvre. Séverine Marin quant à elle, fait son retour.

Cette année, nous fêtons les 30 ans de la création de la compagnie.

Pour cette grande année, nous allons vous présenter la pièce :

« C'est Magnifique » de Macha Makéïeff

La première partie sera assurée par l'atelier théâtre : **"Arlequin et Cie"**

Vous pourrez entrer dans cette ambiance comique à la Salle de la Rabine de Montaudin :

Le samedi 3 février 2024 à 20 h 30

Le dimanche 4 février 2024 à 14 h 15

Le vendredi 9 février 2024 à 20 h 45

Le samedi 10 février 2024 à 20 h 30

Les réservations des places seront possibles dès la mi-janvier. Alors, à vos agendas !

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.





Spectacle Arlequin et Cie 2023

L'atelier théâtre d'Arlequin & Cie a commencé ses répétitions depuis le samedi 7 octobre. 10 jeunes sont venus faire un essai durant le mois d'octobre, chaque samedi. Depuis le 18 novembre, nous avons constitué le groupe d'acteurs qui présentera une partie en ouverture des adultes. Ils présenteront en juin le spectacle complet d'1 heure – 1 heure 30. Pour l'instant, la pièce n'est pas officiellement choisie. Nous vous communiquerons l'info dès que cela sera fait. Cette année, nous fêtons les 30 ans de création de l'atelier.

Le principe de l'atelier théâtre est de permettre aux jeunes de 8 à 16 ans de pouvoir apprendre à s'exprimer, parler avec son corps, gérer son stress, prendre la parole en public, etc... au travers d'exercices, tous les samedis après-midi de 13h30 à 15h30 à la Salle de la Rabine.

Un spectacle clôturera la saison permettant de mettre en pratique ce que les jeunes ont appris durant l'année.

Vous pourrez les applaudir à la Salle de la Rabine de Montaudin, en première partie des Saltimbanques :



Le samedi 3 février 2024 à 20 h 30
Le dimanche 4 février 2024 à 14 h 15
Le vendredi 9 février 2024 à 20 h 45
Le samedi 10 février 2024 à 20 h 30



Vous pouvez noter sur vos agendas dès maintenant
la date de représentation du spectacle complet :

le vendredi 28 juin 2024 à 20 h 30 à la Salle de la Rabine

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

École Sacré-Cœur - Montaudin
École Sainte-Marguerite - Saint Berthevin la Tannière

Répartition pédagogique pour 2023-2024 :

↳ A Montaudin : TPS, PS, MS, GS et CP avec Sylvie Leray et Océane Delalande (ASEM)

↳ A Saint Berthevin la Tannière : CE1, CE2, CM1 et CM2 avec Marie-Claudine Champagne.

L'équipe pédagogique est complétée par Marie-Pascale Derennes (elle intervient le lundi matin à Montaudin et le lundi après-midi à Saint Berthevin la Tannière pour seconder les professeurs des écoles) et Marie-Claire Dodard (elle fait la décharge de direction de la cheffe d'établissement, Marie-Claudine Champagne).

Projet d'école 2023-2024 : « l'intergénérationnelle »

Voici quelques activités prévues :

- 11 séances de piscine à Gorrion pour tous les élèves du RPI (de la PS au CM2).
 - Les enfants scolarisés à Montaudin ont mis de la couleur sur 1 mur de la cour de récréation avec l'aide de leur enseignante, de l'ASEM et de leurs parents.
- Les CM1 et les CM2 ont participé au cross du collège Saint Joseph à Ernée. C'est une première façon d'établir un lien entre le collège et l'école primaire.
 - Cette année, dans le cadre de l'intergénérationnelle, les élèves de Montaudin rencontreront plusieurs fois les résidents de l'EHPAD de Montaudin.
- Les élèves de Saint Berthevin la Tannière rencontreront 1 fois par période les personnes de « Génération du Temps Libre » pour des jeux de société, football, etc... Une première séance a eu lieu le jeudi 13 octobre à la grande joie de tous.
 - 1 séance de cinéma à Gorrion pour tous au 1er trimestre.
- Au second trimestre, les élèves des 2 sites bénéficieront de l'intervention d'un dumiste. A Montaudin, certaines séances de chants se feront avec des résidents de l'EHPAD.
 - Une journée sportive est prévue au premier semestre avec les écoles privées du secteur d'Ernée.
- Les enfants présenteront quelques chants et danses lors de la fête de l'été le samedi 29 juin 2024 à Saint Berthevin la Tannière.



**L'équipe éducative et les élèves
vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024**



Association des Parents élèves de l'Enseignement libre (APEL)
Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC)
des écoles Sacré-Cœur à Montaudin et Sainte-Marguerite à Saint Berthevin la Tannière

Ces associations ont mis en place une vente de fleurs et objets décoratifs. Merci à tous les acheteurs.

Le vendredi 30 juin, après un spectacle présenté par les élèves, les parents ont organisé une soirée « croque-monsieur ». Malgré la pluie qui s'était invitée, cette soirée a rencontré un vif succès.

Pour la fin de leur scolarité dans le RPI, les élèves de CM2 ont reçu un bon d'achat par l'APEL.

Après les Assemblées Générales de l'APEL et de l'OGEC du 10 octobre 2023 et des élections du 17, voici la composition des bureaux :

APEL :

Présidente : Marina Forveille
Vice-Présidente : Estelle Udry
Trésorière : Emeline Liger
Secrétaire : Pauline Coutard



OGEC :

Présidente : Lise Bazin
Trésorier : Gauthier Vandecandelaère
Secrétaire : Stéphanie Renault
Vice-Secrétaire : Bélinda Lombardelli

Des membres complètent ces 2 associations.

Lors des AG, Céline Lebrun, Ludivine Le Maguer et Neige Mariet ont été chaleureusement remerciées de leur investissement au sein de ces associations qu'elles ont quittées car leurs enfants sont partis au collège.

Afin de récolter des fonds pour les projets du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal), ces associations souhaitant vendre du jus de pomme notamment au marché de Noël de Saint Berthevin la Tannière du samedi 2 décembre, des parents et des enfants ont ramassé des pommes le samedi 21 octobre. La cueillette s'est faite dans la bonne humeur malgré la pluie ! Dans un second temps, les pommes ont été pressées par un pressoir mobile (Mouvipress) aux Renaudies à Colombiers du Plessis.

Le samedi 11 novembre, à la salle des fêtes de Montaudin, une soirée « grillades » a été organisée afin de continuer à récolter des fonds.



Au 1er semestre 2024, ces 2 associations continueront leurs actions comme la vente de brioches et la « Fête de l'été » qui aura lieu **le samedi 29 juin 2024** à Saint Berthevin la Tannière.

**Tous les parents du RPI vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.**



Le Bocage Cycliste Mayennais

Le 10 mars 2023, dans la salle des fêtes de MONTAUDIN, un loto était organisé en présence de 250 personnes.



Le 23 avril, se déroulaient 2 épreuves chronométrées le matin et 2 courses sur route pour les catégories U15 et U17 hommes et femmes l'après-midi.

67 coureurs étaient réunis lors de cette belle journée vélo.



Le 3 juin, c'est un cyclo-cross qui était organisé avec un atelier d'adresse et de sprint pour les enfants des écoles de vélo du département et des régions voisines qui faisaient partie du challenge 53.

Cette journée vélo a rassemblé une quarantaine d'enfants.



Les animations du 1^{er} semestre 2024 à MONTAUDIN

3 évènements organisés par le BCM, à noter dans vos agendas :

⇒ Le vendredi soir 08 mars : un loto

⇒ Le dimanche 21 avril : le championnat de la Mayenne, course sur route des 4 catégories ACSESS 1 et 2 et 3 et 4 (4 courses)

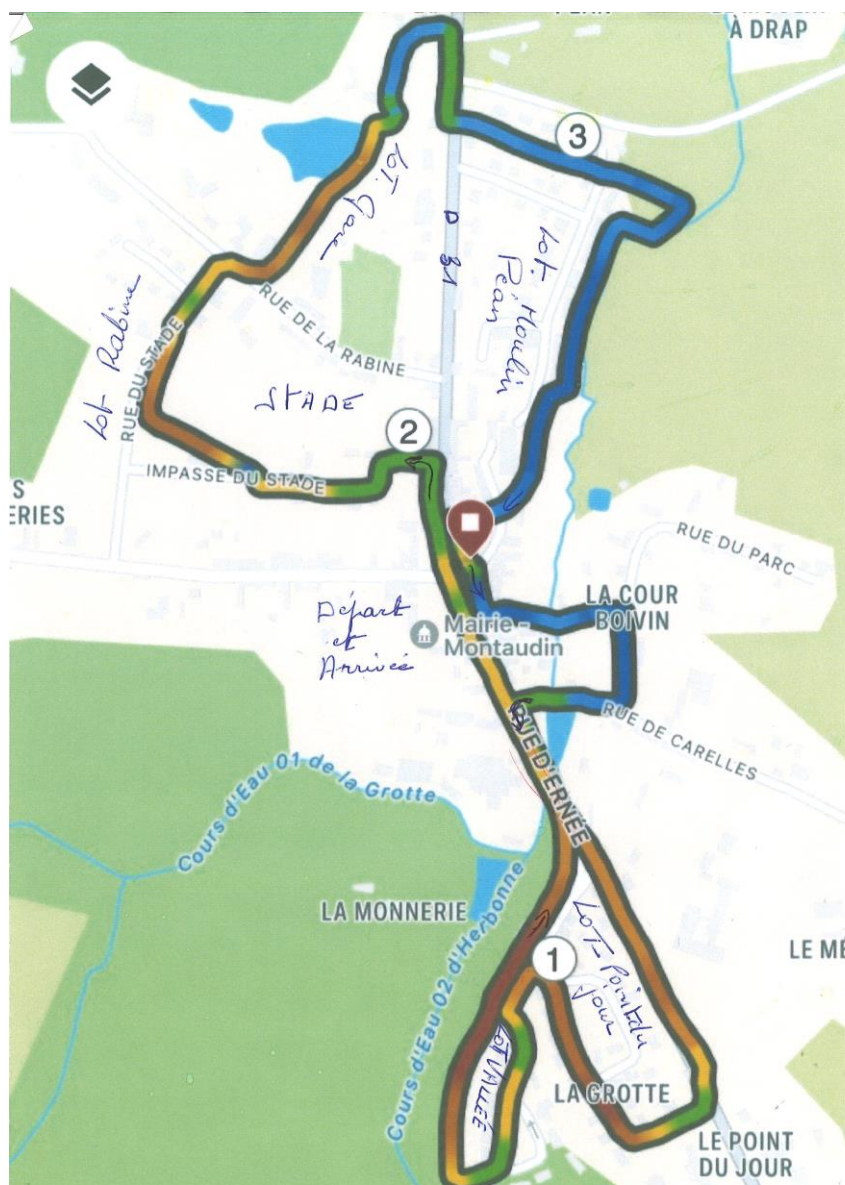
⇒ Le samedi 08 juin : inter-école de vélo avec 3 épreuves : adresse, vitesse et cyclo-cross

UNE NOUVEAUTÉ A MONTAUDIN qui se déroulera le vendredi 28 juin : UN TRAIL URBAIN !

Ce trail d'une distance de 3km500 devra être parcouru 1 - 2 ou 3 fois suivant les capacités de chacun. Le circuit passera dans tous les lotissements et devant la maison de retraite. Le départ et l'arrivée seront au centre du bourg. En avant-première de ce trail, une marche sera organisée pour tout le monde afin de découvrir Montaudin. En préambule de cette manifestation, les producteurs locaux de la région pourront vous proposer leurs spécialités.

Le BCM vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Michel TARLEVÉ



Le circuit du trail urbain

TEAM CYCLISTE MONTAUDINOIS



Une nouvelle saison se termine pour le team cycliste Montaudinois composé de 28 adhérents.

Cette année, une quarantaine de circuits étaient proposés le dimanche tout au long de l'année. Des circuits allant jusqu'à 90km et des vitesses moyennes de 29km/h. Une très belle allure pour un groupe de cycloportifs, accompagné régulièrement par une voiture suiveuse.

Une année également riche en activités, avec notamment le « Paris Brest Paris », où Jean- Michel Mérienne et Serge Havard s'alignaient au départ. D'autres, sur l'endurathlon, les randos VTT, l'étape du tour, le vétathlon, le triathlon, ou encore les Virades. Les couleurs du team représentées partout en France.

La traditionnelle sortie pique-nique à l'étang de la Chapelle Erbrée cette année permet aussi de souder le groupe.

En parallèle, la moitié du team s'aligne tous les weekends sur des courses FFC, avec beaucoup de victoires et de places d'honneurs.

Pour 2024, un groupe femmes existant déjà, accompagné de quelques hommes, va intégrer l'association, afin de lui permettre d'avoir une identité. Un nouveau groupe qui roulera un soir par semaine et le dimanche matin.

L'élection du bureau a eu lieu lors de l'AG : Président (J Boismartel) / vice-Président (E Chataigner) Secrétaire (J Tournerie) / Trésorier (D Lebossé).

Un remerciement à Rémy Le Dauphin qui quitte le bureau après 10 ans à la tête de l'association ainsi qu'à nos sponsors (Transports TAROT – PASSIVA – Giant Mayenne – Transports MOUTEL – Menuiserie Jérémie Chataigner – LM charpente couverture – APG – Val créatif – NDMC).



Meilleurs vœux à tous !



APE ECOLE PUBLIQUE DE MONTAUDIN

En juin dernier, nous avons eu la joie d'assister à la kermesse annuelle, où les enfants nous ont offert un très joli spectacle avec une danse finale tous ensemble. La journée s'est poursuivie avec la galette-saucisse et un après-midi festif avec des jeux, des tatouages et beaucoup de bonne humeur.



Encore une nouvelle année scolaire qui commence dans la bonne humeur et la convivialité. Avec cette année, un moment de partage apprécié de tous, afin d'accueillir les élèves et leur famille



Cette année, l'assemblée générale de l'association a eu lieu le vendredi 29 septembre, où un nouveau bureau a été élu :

- ⇒ Présidente : Emmanuelle ROBERT
- ⇒ Trésorière : Mary COUPÉ
- ⇒ Vice-Trésorière : Pauline FEILLER
- ⇒ Secrétaire : Lucie MOITIÉ

Nous avons la joie d'accueillir 3 nouvelles personnes ce qui fait un total de 5 membres.

Nous avons commencé l'année scolaire avec une vente de brioches, confectionnées près de Vitré.

CLUB DE L'ESPOIR



Le club de l'Espoir invite tous ses adhérents et futurs adhérents à son assemblée générale qui aura lieu le jeudi 25 janvier 2024 à 11 h à la salle des fêtes de Montaudin. A cette occasion, les cartes d'adhérents seront remises aux prix de 15 €. Un repas (pot au feu) sera servi au prix également de 15 €.

Bien vouloir s'inscrire avant le 12 janvier.

DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Concours de belote

Dates	Clubs	Lieux
Vendredi 16 février 2024	MONTAUDIN	MONTAUDIN
Vendredi 23 février 2024	JUVIGNÉ	JUVIGNÉ
Mardi 27 février 2024	FOUGEROLLES DU PLESSIS	FOUGEROLLES DU PLESSIS
Mardi 5 mars 2024	SAINT MARS SUR LA FUTAIE	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Mardi 12 mars 2024	LA DORÉE	LA DORÉE
Mercredi 13 mars 2024	OISSEAU	OISSEAU
Mardi 9 avril 2024	LANDIVY	LANDIVY

Animations diverses

Dates	Clubs	Salles
Mercredi 17 avril 2024	Pétanque DÉSSERTINES	DÉSSERTINES
Mercredi 29 mai 2024	Loto	SAINT MARS SUR LA FUTAIE
Mercredi 18 septembre 2024	Repas cantonal	LANDIVY

A MONTAUDIN :

⇒ Jeudi 7 mars 2024 : Après-midi beignets

⇒ Mercredi 1^{er} mai 2024 : Bal

⇒ Jeudi 25 juillet 2024 : pique-nique au plan d'eau

UNE ACTIVITÉ PROPOSÉE PAR LE CLUB A DÉCOUVRIR

Le mardi matin, un groupe de personnes se retrouve pour une séance de gymnastique, dynamique, permettant de travailler également l'équilibre et la mémoire dans la joie et la bonne humeur ! Les cours se déroulent de 9 h à 10 h sous la directive d'une animatrice de l'association Siel Bleu, à la salle d'activités « Rue de la Rabine ». Cette activité est payante. Mais « plus il y a de monde, moins c'est cher ! ». La première séance est gratuite. Pour plus de renseignements sur cette activité, n'hésitez pas à contacter Annick LABBÉ au 02 43 05 16 61.



En attendant de vous rencontrer, les membres du club de l'espoir vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024

Les Co-Présidents,
Michel GALODÉ et Annick LABBÉ



pour tous, toute la vie, partout

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le 1er réseau associatif national de service à la personne. Pour l'ADMR, toute personne doit pouvoir bien vivre chez elle, de la naissance à la fin de vie. Le professionnalisme de ses salariés conjugué à l'écoute de ses bénévoles permet d'y contribuer en entretenant le lien social et en délivrant un service adapté à chacun.

L'ADMR de Montaudin a vu le jour en 1963. L'association emploie 21 salariés et compte 15 bénévoles qui accompagnent plus de 157 bénéficiaires sur les communes de Montaudin, Carelles, Larchamp, Levaré, Pontmain, St Berthevin la Tannière, St Ellier du Maine et St Mars sur la Futaie. L'association propose une large gamme de services ; accompagner les familles, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, aide et soins au seniors, entretien de la maison, garde d'enfants, petits travaux de bricolage et jardinage.

Vous êtes intéressé ? Contactez-nous !

Association de Montaudin : 02 43 05 73 12



ADMR DE MONTAUDIN – 02 43 05 73 12

www.admr53.fr

Depuis le 01/01/2021, les conditions d'inscription sur le registre national des donneurs volontaires de moelle osseuse ont évoluées :

- avoir plus de 18 ans (sans changement) et moins de 36 ans à l'inscription (au lieu de 51 ans). Seules les nouvelles inscriptions sont concernées.

Les autres conditions restent inchangées : être en parfaite santé, répondre à un questionnaire de santé suivi d'une prise de sang ou d'un prélèvement salivaire.

En France, chaque année, il est nécessaire de recruter au moins 20 000 nouveaux donneurs volontaires. Les donneurs HOMMES avec profils diversifiés sont très recherchés.

↳ Pour se pré-inscrire : www.donmoelleosseuse.fr

FRANCE ADOT 53 – Maison des Associations
17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL

Tel: 02 43 90 68 10 (+messagerie)

Courriel : franceadot53@orange.fr

Site: www.france-adot.org

<https://www.facebook.com/FranceADOT53>

<https://www.instagram.com/franceadot53>

<https://twitter.com/53Adot>

DON DE MOELLE OSSEUSE

**Une idée-cadeau
utile et originale :
la vie.**



Les Virades de l'Espoir



Cette année une nouvelle journée festive a eu lieu au profit de Vaincre la Mucoviscidose.

En effet les Virades de l'Espoir se sont déroulées au Vallon de la Lortière à Landivy le 24 septembre.

Tout au long de la matinée, une vente de saucissons et brioches a été organisée par le collège et les écoles de Landivy.

D'autres activités se sont succédées, tels qu'une marche parent-enfant, un défi des élus, une démonstration de country et les harmonies de Landivy et Pontmain qui ont accepté de venir jouer quelques morceaux.

Par ces quelques mots, nous souhaitons aussi au nom de l'association remercier tous les bénévoles de chaque association qui ont œuvré lors de cette matinée.

Bien évidemment, il est aussi important de remercier les enfants et les parents des écoles du canton qui ont pris part à la marche parent-enfant.

Nous n'oublions évidemment pas, tous les donateurs qui ont une année de plus répondu présents, le résultat de la Virade s'annonce très bon.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'an prochain à Pontmain le 29 septembre 2024 où toute l'équipe de bénévoles vous attendra. Alors venez nombreux.

Encore une fois MERCI et bonne fête de fin d'année à vous. Prenez soin de vous et de ceux qui vous entoure.

Dans chaque commune, il y a toujours un point de collecte pour vos journaux, alors n'hésitez pas à venir les déposer ! Pour plus de renseignements sur les points de collecte, vous pouvez vous adresser à la mairie de chaque commune.

Pour plus de renseignements :

Mr HERCEND Gérard au 06.04.09.92.68

Mr BARBEDETTE Philippe au 06.32.19.37.05

Page Facebook de l'association : Vaincre la muco



Marche parent-enfant au Vallon de la Lortière



L'équipe des bénévoles des Virades de l'Espoir du bassin de vie de Landivy



ENVIRONNEMENT

CARTE D'ACCÈS EN DÉCHÈTERIE



A partir du 1^{er} décembre 2023, les 4 déchèteries (Ambrières-les-Vallées, Gorron, Oisseau et St-Mars-sur-la-Futaie) de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais seront accessibles uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Pourquoi une carte ?

L'instauration d'une carte va permettre de :

- **Identifier la provenance des usagers** pour éviter les dépôts extérieurs à l'intercommunalité. Jusqu'à présent ces coûts supplémentaires étaient supportés par les habitants du Bocage Mayennais ;
- **Améliorer le service rendu aux usagers** pour un meilleur accompagnement dans le geste de tri grâce à une meilleure fluidité de la circulation ;
- **Renforcer la sécurité** en régulant le nombre de véhicules présents simultanément sur le site ;
- **Établir un suivi statistique** de la fréquentation et des apports.

Qui est concerné ?

Tous les usagers (particuliers et professionnels) payant une redevance d'ordures ménagères sur l'une des 27 communes du territoire du Bocage Mayennais.

Comment entrer dans la déchèterie ?

A chaque passage, la carte devra être scannée devant un lecteur situé à l'entrée pour déclencher l'ouverture de la barrière. A la sortie, elle se lève automatiquement.

Si le nombre de véhicules autorisés sur le site atteint son maximum, l'utilisateur devra attendre qu'une place se libère avant d'entrer.

Nouvel habitant ? Comment obtenir sa carte ?

Pour obtenir une carte, il suffit de se déclarer au service Propreté :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.

Le service procédera à l'enregistrement des données et la carte sera à retirer sur place à Ambrières ou envoyée par courrier au domicile de l'utilisateur.

Combien de carte peut-on demander ?

Pour les particuliers, une seule carte numérotée est établie par foyer.

Pour les professionnels, des cartes supplémentaires payantes pourront être attribuées sur demande et justificatifs.

La carte implique-t-elle d'autres modifications au règlement actuel ?

Aucun changement n'est apporté au fonctionnement de la déchèterie en 2024.

Ainsi, les horaires d'ouvertures ne sont pas modifiés, les dépôts restent gratuits et il n'y a pas de limitation du nombre de passage.

Que faire en cas de perte, de vol ou de dégradation de la carte ?

Il est nécessaire d'en informer le service. Toute nouvelle carte sera facturée 15 € et l'ancienne carte sera désactivée.

Que faire en cas de déménagement ou cessation d'activité ?

Tout changement est à déclarer au service soit :

- par le formulaire du site internet ;
- par mail à redevance@bocage-mayennais.fr ;
- par courrier au 6 place du Château, 53300 Ambrières-les-Vallées.



Pour les professionnels, une fois entrés en déchèterie, ils se présentent à l'agent. Ce dernier scanne la carte et enregistre la nature et le volume des déchets apportés. L'entreprise signe le reçu. Ces données permettront d'établir des statistiques.

Pour toute question sur la carte d'accès, vous pouvez contacter le service Propreté au 02 43 08 15 69 ou à serviceproprete@bocage-mayennais.fr



Composter ou pailler, c'est économisé !



Adoptée en février 2020, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose le tri à la source des biodéchets pour tous à partir du 1^{er} janvier 2024. C'est-à-dire que les déchets alimentaires ne devront plus être jetés dans les ordures ménagères et les déchets verts devront être valorisés.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la Communauté de Communes du Bocage Mayennais vous propose **4 solutions** :



Un composteur individuel (gratuit)

Le compostage permet de recycler toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine. Il s'agit d'un procédé de dégradation biologique. Les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, insectes...) se nourrissent de matières organiques et produisent un engrais naturel et gratuit, le compost.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).



Un lombricomposteur (gratuit)

Principalement destiné aux personnes en appartement, sans accès possible à un jardin ou n'ayant que très peu d'espace, le lombricompostage est un procédé de dégradation des déchets organiques par des vers de compost.

On obtient alors du lombricompost, un produit stable et mature, de couleur noire et d'aspect grumeleux, avec une bonne odeur de sous-bois et de terre fraîche, et un jus, l'engrais liquide, appelé également lombrithé.

La distribution est faite lors d'une formation obligatoire d'une heure (inscription en ligne et dates à venir au printemps 2024 sur le site internet www.bocage-mayennais.fr).



Un composteur collectif (gratuit)

Ce dispositif peut être installé sur le domaine public après avoir obtenu l'accord de la mairie ou du bailleur et si plusieurs foyers sont volontaires pour assurer le suivi de l'aire de compostage. Plus de renseignements en contactant le service Propreté.



Une subvention à la location d'un broyeur à végétaux

La subvention s'élève à 50 % du montant TTC de la location d'un broyeur par jour, avec un plafond annuel de 100 € par foyer (dépôt dans les 3 mois suivant la location).

Le broyage des végétaux permet de valoriser les déchets verts produits dans son jardin en paillage.

En effet, grâce au compostage et au paillage issu du broyage des végétaux, il est possible de faire des **économies** ! Ces pratiques permettent de :

- **Réduire** la taille de vos poubelles ;
- **Limiter** vos déplacements en déchèterie ;
- **Nourrir** vos plantes ;
- **Améliorer** votre sol ;
- **Protéger** votre jardin ; **Diminuer** le coût d'entretien du jardin.

Plus d'informations sur le site internet www.bocage-mayennais.fr, sur la page facebook ou au 02 43 08 12 71.

INFORMATIONS DU BOCAGE MAYENNAIS



Les Espaces de Partage et d'Initiatives, créés en 2013, offrent des lieux d'échanges **ouverts à tous** les habitants du Bocage Mayennais (quel que soit votre âge, votre situation, votre commune...).
A l'Epi du Bocage, chacun peut partager ses savoirs et aussi découvrir des activités variées sur son territoire.

Ateliers proposés

- Des **ateliers manuels et créatifs** pour partager et apprendre : peinture, loisirs créatifs, tricot...
- Des **temps d'échanges** autour de la cuisine, du chant, de l'anglais, de la musique...
- Des **actions santé – bien-être** : théâtre, écriture, mémoire, sport, relaxation par la musique, danses...
- **Les ateliers parents-enfants avec « Air de famille » pour les 3-12 ans** qui propose des temps d'échanges autour de sorties, cuisine, bricolage ou musique **et « les matinées d'éveil » pour les 0-3 ans**, qui offrent des ateliers de psychomotricité, éveil musical, yoga ou encore massages bébés.
- Des **sorties pour découvrir son territoire** : marche nordique, cinéma, découverte du patrimoine, expositions au Centre d'Art, spectacles vivants, randonnées, sorties familiales...
- La **participation à la vie locale** : décorations de Noël pour les communes, tricot pour les Petits Frères des Pauvres et le Festi d'Al, décorations aux Jardins des Renaudies, tri des journaux pour la lutte contre la mucoviscidose, représentations de la chorale, décorations de tables pour les repas des CCAS...



Le minibus pour se rendre aux ateliers si vous ne pouvez pas vous déplacer



Des ateliers musique pour découvrir et s'enrichir



Les ateliers cuisine pour apprendre et partager



Les matinées d'éveil : des ateliers pour les bébés 0-3 ans

Bon à savoir

Des activités sont proposées sur l'ensemble du territoire : Bassin de vie de Gorron, Landivy et Ambrières les Vallées. Si vous n'avez pas de véhicule pour participer aux ateliers, contactez Stéphanie pour trouver ensemble une solution de transport (l'Association a un minibus pour faciliter votre participation aux ateliers).

Le programme mensuel est disponible sur la page facebook @epidubocage ainsi qu'à la mairie.
N'hésitez pas à le demander !

Pour toute demande d'information, contactez Stéphanie, l'animatrice de l'Epi du Bocage

2 rue du Bignon – 53120 GORRON

02 43 32 54 08 / 06 38 46 34 90

✉ epidubocage@orange.fr

📘 @epidubocage

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

R.P.E DU BOCAGE

(Relais Petite Enfance)



LES MISSIONS DU RELAIS

Professionnels de la Petite Enfance

Vous êtes : assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(e), garde à domicile, candidat à l'agrément...

- ◆ Échangez sur vos pratiques avec d'autres professionnels.
- ◆ Renseignez-vous sur vos droits et devoirs en tant que salarié.
- ◆ Tenez-vous informé dans les domaines de la petite-enfance, l'agrément, les formations...
- ◆ Assistez aux « Matinées rencontre-éveil » pour rencontrer d'autres professionnels, rompre l'isolement et partager avec l'enfant un moment de jeu et de plaisir mutuel dans un cadre différent que votre domicile.
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Parents-Futurs parents

- ◆ Trouvez un mode d'accueil adapté à vos besoins : assistant(e) maternel(le) agréé(e), Maison d'assistantes maternelles, gardes à domicile... Faites-vous conseiller ou consultez simplement la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des lieux d'accueil.
- ◆ Renseignez-vous sur les démarches à effectuer en tant que parent employeur : législation, contrat, droits, devoirs, aides financières, pajemploi, formation des salariés...
- ◆ Participez à des temps festifs et aux soirées d'échange sur le thème de la petite enfance.

Enfants 0 à 3 ans

L'enfant de 0 à 3 ans, accompagné d'un adulte,

- ◆ Participe, selon ses envies, à des moments de vie collective. Il découvre et explore un nouvel environnement, de nouveaux jeux...
- ◆ Rencontre d'autres amis et vit ses premiers moments de socialisation.

PERMANENCES

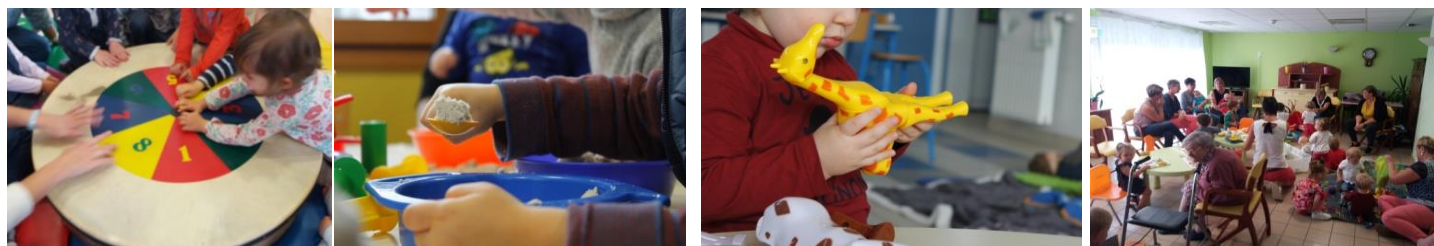
En tant que professionnels de la petite enfance et parents employeurs, vous avez des questions sur votre contrat, vos droits, vos démarches administratives et vos recherches de modes de garde Lucie DESECHALLIERS se tient à votre disposition afin de vous accompagner dans vos recherches et vos démarches.

Uniquement sur rendez-vous physique ou téléphonique Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 13h15 - 17h15

MATINÉES RENCONTRE-ÉVEIL

Les « matinées rencontre-éveil » sont des moments de rencontre et d'échanges avec les enfants que vous accueillez. Venez profiter d'un espace de jeu et d'éveil avec d'autres professionnels de la petite enfance. Ouverts aux professionnels de la petite enfance et de manière exceptionnelle aux parents.

Pour connaître le planning, contactez le RPE



Contact

Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Lucie DESECHALLIERS

1 Grande Rue - 53120 GORRON

02 43 08 77 61 ou 06 16 52 63 25

Mail : rpe@bocage-mayennais.fr

La Maison des Initiatives jeunesse (MIJ) est une association intercommunale qui intervient auprès des jeunes de 11 à 29 ans (collégiens, lycéens et étudiants). La MIJ est basée à Gorron (salle omnisports), et rayonne sur l'ensemble du Bocage Mayennais. Des actions en itinérance sont mises en place.

4 services sont gérés : Chantiers Citoyens Argent de poche / Ludothèque / Projet de jeunes et Info jeunes.

CHANTIERS ET ACTES CITOYENS ARGENT DE POCHE

14-18 ans

Lors de chaque période de vacances scolaires, plusieurs chantiers citoyens sont proposés par les communes de la CCBM.

Chantiers « argent de poche » pour les jeunes de 16 à 18 ans (veille des 19 ans) et des chantiers « actes citoyens » pour les jeunes de 14-15 ans, les 2 dispositifs permettent : de découvrir le monde du travail, l'apprentissage de gestes et de techniques, le travail en équipe, le respect des équipements communaux, la rencontre avec d'autres jeunes et l'échange avec les agents ou bénévoles.

Comment s'inscrire ... :

Pour pouvoir en bénéficier, il faut télécharger ou venir retirer un dossier d'inscription auprès de la MIJ.

Le dossier est valable du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Une cotisation de 2€ sera demandée.

Quand s'inscrire :

PERIODE DE VACANCES 2024	SEMAINE D'INSCRIPTION	REPONSE
Du 26 février au 9 mars	Semaine 6	Semaine 7
Du 22 avril au 4 mai	Semaine 14	Semaine 15
Du 26 juin au 30 août	Semaine 22	Semaine 24
Du 21 octobre au 31 octobre	Semaine 40	Semaine 41
Du 23 décembre au 27 décembre	Semaine 49	Semaine 50



Renseignements :
06.72.37.08.35

Un chantier de 3h permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes, apprendre des techniques, valoriser son CV et gagner un peu d'argent de poche (15€/3h) pour les jeunes de 16-18 ans et une bourse de 15€ pour les jeunes de 14-15 ans.

LUDO'ANIM

Tout public



Jeux sur place, prêt de jeux, animations ponctuelles : le service LUDOTHEQUE est ouvert à tous (enfants, parents, grands-parents, écoles, EHPAD,...) avenue Charles de Gaulle à Gorron.

Lors des périodes de vacances scolaires des « **PAUSES LUDIQUES** » se déroulent sur les communes du Bocage Mayennais. Également, en collaboration avec les écoles, les structures enfance jeunesse et le réseau lecture : des animations autour du jeu sont programmées

LA LUDOTHEQUE est ouverte

- Mercredi 10h à 18h
- 1^{er} samedi du mois 10h à 12h
- et

Animations itinérantes

« Pausés Ludiques » :

- Périodes de vacances scolaires
- Ouverts à tous
- Pas besoin de réserver
- Gratuit

Des animations jeux ont lieu dans les médiathèques :

Ambrières les Vallées : 29 février / 18 juillet / 24 octobre (15-17h) / 3 mai (19-21h)
Gorron : 27 février / 23 avril / 29 octobre (15h-17h)
Landivy : 15 mars / 7 juin / 20 septembre / 22 novembre (16h-18h)
Pontmain : 23 février / 26 avril / 5 juillet / 20 décembre (16h-18h)
Chantrigné : 30 avril (14h30-16h30) / 22 octobre (14h30-16h30)
Oisseau : 25 avril / 11 juillet (14h30-16h30)
Chatillon sur Colmont : 13 février (16h30-18h30) / 17 septembre (16h30-18h30)
Fougerolles du Plessis : 8 mars / 12 juillet (10h-12h)
Montaudin : 5 mars / 9 juillet / 25 octobre (15h30-17h30)

Le jeu est pour chacun d'entre nous un moment de détente, de convivialité, de partage, de bon moment...
...Alors pourquoi attendre !

L'info jeunes : mission de service public défini et garanti par l'état. C'est un réseau qui permet l'accès à l'information gratuit, auprès de tous les jeunes de 11 à 29 ans. Ce service est disponible sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

L'Information Jeunesse de la MIJ permet aux jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de trouver des informations sur :

- Construire son parcours
- S'engager
- Se déplacer
- Se divertir
- Se loger,
- Accéder à ses droits
- Partir à l'étranger,
- Prendre soin de soi,
- Travailler,
- Apprendre à s'informer

SEMAINE DE L'ORIENTATION

Du 22 au 26 janvier 2024 auprès des élèves des 4 collèges du territoire :

- Découverte de métiers en réalité virtuelle avec la présence de l'Orientibus (bus de la Région)
- Ateliers CV et intervention de professionnels

SOIREE DE L'ORIENTATION auprès des jeunes et des parents

Mardi 23 janvier de 16h à 19h à l'espace Colmont de Gorron

Présence sous forme de stands : des chambres de Commerce et d'Industrie, des Métiers et de l'Artisanat, de l'agriculture. **Plusieurs conseillères d'orientation (PsyEn) seront présentes afin de répondre aux questionnements des jeunes et des parents.** Accueil gratuit. Présentation des filières secondaires, l'apprentissage, ...

JOB DATING / ALTERNANCE / STAGE

Mercredi 28 février de 17h à 18h30 salle communale de St Mars La Futaie

Vendredi 1^{er} mars de 14h à 16h salle omnisports de Gorron



Comment cela fonctionne ? 2 RDV afin de mettre en lien : les professionnels et les jeunes **qui recherchent un job saisonnier, une alternance ou un apprentissage.**

Pourquoi venir ? pour déposer son Cv, se faire connaître, se présenter, trouver un travail, un stage,...

Entreprise,
Association, service,...
Vous cherchez à
recruter du personnel
saisonnier, en alternance
ou en apprentissage



Vous êtes lycéen ou étudiant

Faites-vous connaître dès maintenant
pour que nous puissions vous aider
avant le jour « j » (CV,
présentation,...)



FORMATION Bafa dès 16 ans

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Du 2 au 9 mars 2024 formation générale :

Au programme : connaissance de l'enfant et de l'adolescent, vie quotidienne et vie de groupe, législation, sécurité, hygiène, santé, rôle et fonctions de l'animateur, les différentes activités et les différents types de projets avec des mises en situation d'animations. (Réduction de 50€ pour les jeunes du territoire)

Du 21 au 25 octobre 2024 formation

approfondissement :

(Réduction de 35€ pour les jeunes du territoire)

Renseignements auprès de la MIJ

STAGE BABY SITTING dès 15 ans

Vacances de la Toussaint :

- Au programme :
- Connaissance de l'enfant
- Prévention sur les accidents domestiques
- Créer des activités pour les 0-8 ans
- S'informer sur la législation...



2 jours de formation gratuite afin de mettre toutes les chances de ton côté

Intervention du service de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental de la Mayenne, du RPE, le réseau lecture et les services jeunesse de la CCBM
Renseignements auprès de la MIJ



La carte jeunes est disponible
au tarif de 5€, elle permet
d'avoir un maximum
d'avantage. Elle est valable
jusqu'au 31 août 2024

- Faites le plein d'avantage
 - De 5 à 86 % de réduction auprès des partenaires (culture, loisirs, sport, mobilité, formation, équipement, autonomie, restauration...)
 - Pour tous les jeunes de 11 à 29 ans du Bocage Mayennais
- Retrouver nos partenaires sur le site de la MIJ





Programme des Randonnées 2024

Randonnée à la journée, covoiturage au départ de Pontmain, Place Haute de la Mairie (pique-nique tiré du sac), possible de faire que demi-journée. - Lors des Randonnées du Dimanche, 2 distances sont proposées, environ 8 et 12 kms

Dimanche 21 Janvier	LA DORÉE - Circuit de Valandré, 8,5 kms, départ de la randonnée 14h, parking de la salle des Fêtes, 16h30 Galette des Rois		M.-F. RONCERAY 06 62 16 43 68
Dimanche 18 Février	ROMAGNÉ (35) - Circuit Ste Anne - Bonne Fontaine, 9 kms, départ de la randonnée 14 h, parking du Cimetière Randonnée déguisée		Alain COQUELIN 06 78 95 59 40
Dimanche 17 Mars	ERNÉE - Sur les pas de Louis Derbré, 8 et 12 kms, départ de la randonnée 14 h, place de l'Hôtel de Ville		Thérèse POISSON 06 83 21 25 72
Dimanche 21 Avril	CHAUIGNÉ (35) - Randonnée à la journée - 9h départ covoiturage à Pontmain, - le matin, départ de la randonnée 10 h, parking de l'Eglise, circuit des rochers, 12 kms - l'après-midi, départ 14 h, parking de l'Eglise pour un circuit de 8 kms.		Philippe FREARD 06 77 96 12 07
Lundi 1^{er} Mai	Brevet des Randonneurs à GORRON , organisation CDRP et club des randonneurs de la Colmont, Gorron		
Dimanche 19 Mai	LA CHAPELLE AU GRAIN, Commune St Georges Buttavent - Circuit de la Chapelle du Hec, 8 et 10 kms, départ de la randonnée 14h, bourg de la Chapelle au Grain		Yves AUBERT 06 16 52 00 22
Dimanche 18 Juin	CAROLLES (50) - Randonnée à la journée - 8h30 départ covoiturage à Pontmain. La Vallée du Lude et des Peintres - le matin, randonnée de 8 kms, départ 10 h, de la cabane Vauban avant Carolles - l'après-midi Grouin Sud et Prieuré 12,5 kms, départ 14h, de Genest, Quai de L'Amirauté		Philippe FREARD 06 77 96 12 07
Du 22 Juin au 29 Juin	Séjour en FRANCHE-COMTÉ à METABIEF (25) hébergement au village vacances VTF, * Le Bief Rouge *. 8 jours - 7 nuits. Sur réservation Contact : Philippe FREARD 06 77 96 12 07 - Joël GOUPIL 06 21 85 79 85		
	Voir dates de la Loire - Atlantique à pied		
Dimanche 21 Juillet	ORIGNÉ - Randonnée à la journée - 8h30 départ covoiturage à Pontmain - le matin, départ de la randonnée 10h, de la Mairie, circuit de la Roche, 10,5 kms, - l'après-midi, circuit de la Grande Courbe, 10,5 kms, 14h, départ de la Mairie		Joël GOUPIL 06 21 85 79 85
Dimanche 18 Août	DOMFRONT (61) - Circuit de la Chapelle du Cerisier, 8 et 12 kms, départ de la randonnée 14h, de la Croix des Landes (route de la Ferté - Macé)		René RENAULT 06 81 83 49 31
Dimanche 8 Septembre	LA DORÉE - Foire d'Automne, départ 9h30 du site de la Foire		M.F. RONCERAY 06 62 16 43 68
Dimanche 15 Septembre	DINAN (35) * Randonnée Patrimoine * , sortie en car ou covoiturage. Départ de Pontmain à 7h15. Des infos vous seront communiquées ultérieurement		Philippe FREARD 06 77 96 12 07
Dimanche 29 Septembre	PONTMAIN * Virades de l'Espoir *		G. GROUSSARD 06 24 58 49 29
Dimanche 20 Octobre	ARON - Circuit de l'Etang de Forge, 8 et 10 kms, départ de la randonnée 14 h du Parc des Forges		André BOUDIN 06 60 56 09 82
	Samedi 26 Octobre - Soirée châtaignes à MONTAUDIN , 19h15 salle des fêtes		
Dimanche 17 Novembre	ST SAUVEUR DES LANDES (35) - Circuit de la Minette, 8 et 10 kms, départ de la randonnée 13h30 de Chaudeboeuf		Guy COUPEL 06 73 06 15 67
Dimanche 15 Décembre	CÉAUCÉ (61) - Randonnée de Noël, 8 kms, départ de la randonnée 13h30, Place de l'Eglise		Philippe FREARD 06 77 96 12 07
Projet en cours	PONTMAIN - 2 Randonnées Grand Public - Dimanche 2 Juin 2024 - Randonnée Littéraire * Légendes et Contes * - Samedi 28 Septembre - Randonnée Nature		Animation assurée par une animatrice de la CCBM

Randonnées Fraîcheur - Le Jeudi à 20h - 8 à 10 kms - 1€ la sortie pour les non-adhérents à aucun club

02 Mai	LES LOGES-MARCHIS Parking de la Mairie	Alain COQUELIN	13 Juin	ST BERTHEVIN LA TANNIERE Salle Polyvalente	Joël GOUPIL
16 Mai	ST MARS SUR LA FUTAIE Plan d'Eau	Michel FOUREAU	27 Juin	ST HILAIRE DU HARCQUET Place de l'Eglise	Georgette GROUSSARD
30 Mai	LARCHAMP Place de l'Eglise	Philippe FREARD	11 Juillet	PONTMAIN , Entre Maine et Bretagne Place de la Mairie	Georgette GROUSSARD



INFORMATIONS 2024

A noter : * Pour diverses raisons, notre programme est susceptible d'être modifié*, consultez notre site, avant chaque organisation. **Blog des randonneurs : randobocage.blogspot.com**

TARIFS 2024 :

LICENCES F.F. Randonnées	Individuelles	Familiales
Responsabilité Civile	27,25 €	52 €
Responsabilité Civile + Accident Corp.	29,25 €	56,50 €
Carte du Club - Sympathisant	16 €	26 €

Covoiturage : pour les randonnées du dimanche, 13 H15, Place Haute de la Mairie à PONTMAIN, de même, pour les randonnées à la journée, un rassemblement sera prévu à ce point de départ, horaire à préciser.

CERTIFICAT MÉDICAL : **OBLIGATOIRE** à la 1^{ère} adhésion, ainsi qu'après un arrêt de 2 ans ou plus. Pour le renouvellement de la licence, un questionnaire santé est à remplir impérativement et à garder vers vous, s'il y a un seul oui, consulter un médecin et fournir un certificat médical. Sinon, compléter une attestation de non-contre-indications à la pratique de la randonnée (documents fournis par nos soins, voir bulletin d'adhésion).

LA LICENCE est **OBLIGATOIRE** pour dégager l'association organisatrice de toute responsabilité ; elle prouve que vous êtes inscrit à un club affilié à la F.F.R et que vous êtes assuré pour les dommages civils que vous pouvez causer aux tiers lors des activités.

RENSEIGNEMENTS : Philippe FREARD tél : 02 43 05 01 16 - 06 77 96 12 07

Joël GOUPIL tél : 02 43 05 08 63 - 06 21 85 79 85

Contact : rando.bocage.53220@gmail.com

BONNE ANNEE DE RANDONNEES A TOUS !

Marcher est une manière de ralentir le temps, et de goûter la vie



Participants **NON-ADHERENTS** à aucun club Fédéral de la Randonnée, une participation de **2 €** est demandée par personne et par sortie pour les Randonnées du Dimanche - **1 €** pour les randonnées du 1^{er} Mardi du mois.

Randonnées du 1^{er} Mardi du mois - 7 à 9,5 kms

Départ :

- 14h : 9 janvier- LOUVIGNÉ DU DÉSERT - Chemin de Mémoires- départ Place Bochin. Resp : Christine DANVEAU
- 14h : 6 février- BAILLÉ- Circuit des Flégés- départ Parking de l'Eglise. Resp : René RENAULT
- 14h : 5 mars- FLEURIGNÉ- Circuit du Bois Février- départ Parking de la Mairie. Resp : Jean-Claude BERTIN
- 14h : 2 avril- ST HILAIRE DU MAINE- De Vallons en Vallons- départ parking Salle des Fêtes. Resp : Michel FOUREAU
- 9h30 : 7 mai- ERNÉE - Circuit des 3 Communes- départ route de St Denis D107, 1, 5 km d'Ernée. Resp : Michèle ROUSSEAU
- 9h30 : 4 juin- LANDIVY- Les Ruines de l'Abbaye- départ Place de l'Eglise. Resp : Christine DANVEAU
- 9h30 : 2 juillet- LAIGNELET- La Forêt – départ Place de l'Eglise. Resp : Thérèse POISSON
- 9h30 : 3 septembre- COLOMBIERS DU PLESSIS, départ des Renaudies. Resp : Michèle ROUSSEAU
- 14h : 1 octobre- PARIGNY – Circuit des Lavois – départ Salle Communale. Resp : Georgette GROUSSARD
- 14h : 5 novembre- LA CHAPELLE-JANSON, départ du Plan d'eau. Resp : Jean-Claude BERTIN
- 14h : 3 décembre- FOUGEROLLES DU PLESSIS - Circuit du bourg – départ Place de l'Eglise. Resp : André BOUDIN



Réunion du 12 juillet 2023



VENTE DE LA MAISON SIS « 17, RUE DE NORMANDIE »

Monsieur le Maire rappelle la volonté du conseil municipal de procéder à la vente du bien communal situé « 17, Rue de Normandie » et fait part qu'une SCI souhaite acquérir ce bien.

Il fait savoir que la commune comptant moins de 2 000 habitants, l'avis des Domaines n'est pas obligatoire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de vendre à la SCI susnommée le bien communal sis « 17, Rue de Normandie » et accepte de prendre à sa charge les frais de géomètre pour un bornage qui sera à réaliser afin de permettre à la commune de garder un passage à l'arrière de la propriété.

Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer le compromis de vente, l'acte notarié et tous documents relatifs à cette affaire. L'acte notarié sera passé devant Maître Nicolas LEPAGE, notaire à LOUVIGNE DU DESERT (35420). Les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

DEMANDE DE PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE ST BERTHEVIN LA TANNIERE AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE PRIVEE STE MARGUERITE POUR L'ANNEE 2023

Pour l'année 2023, 12 enfants de MONTAUDIN fréquentent l'école « Sainte Marguerite » de ST BERTHEVIN LA TANNIERE (CE1-CE2-CM1-CM2). Le coût par élève étant de 454 € (fixé par délibération du Conseil Municipal de MONTAUDIN en date du 10 janvier 2023), le montant de la participation de la Commune de MONTAUDIN pour la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE s'élève à 5 448,00 €. Le Conseil Municipal accepte de verser cette somme à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE.

SUPPRESSION D'UN EMPLOI (GRADE : ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1^{ERE} CLASSE)

Monsieur le Maire fait savoir qu'un agent employé au service de la cuisine centrale au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, a été admis à la retraite pour invalidité à compter du 1^{er} mai 2023 et est, en conséquence, radié des effectifs de la commune. Monsieur le Maire propose de supprimer cet emploi au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe. Le Conseil Municipal accepte. Cette décision sera transmise au comité technique placé près du centre de gestion pour validation.

FIXATION DE L'INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE POUR L'ANNEE 2023

Monsieur le Maire fait savoir que le plafond indemnitaire a été revalorisé en 2023 pour un montant de 496.09 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable quant au versement d'une indemnité de gardiennage pour un montant de 496.09 €.

DECISIONS SUR DES BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour les biens situés « 12 et 15, Le Parc ».

INFORMATIONS DIVERSES

Courrier du RPI MONTAUDIN-ST BERTHEVIN LA TANNIERE :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de remerciement concernant la prise en charge par la commune des repas pris par les bénévoles qui accompagnent les enfants à pied à la cantine.

Dépôt de pain :

Monsieur le Maire fait savoir que le bar-restaurant « LE MONTAUDIN » va fermer pour congés du 13 août au 1^{er} septembre inclus. Afin de permettre la continuité du service « dépôt de pain », Monsieur le Maire propose qu'il soit organisé dans les locaux de la mairie de 10 h à 12 h, du mardi au samedi. Ce dépôt pourrait être tenu par des élus et des bénévoles. Le conseil municipal accepte cette proposition.

Réunion du 12 septembre 2023



DECISION SUR DES BIENS SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'utilise pas de son droit de préemption urbain pour les biens suivants : 2, Rue de la Rabine - 15 et 19, Cité du Moulin Péan - 11, Place de l'église et 12, Lotissement de la Vallée.

DECISION SUR L'ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION

Au vu des explications suivantes formulées par Mr le Maire :

Suivant l'article 1407 bis du Code Général des Impôts, les communes peuvent assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation déjà appliquée sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

On appelle « logement vacant à usage d'habitation » un logement ayant des éléments de confort minimum (installation électrique, eau courante, équipements sanitaires...) mais qui est vide de meubles ou un mobilier insuffisant pour en permettre l'habitation.

Quels cas sont exonérés de cette taxe ?

- Local qui n'est pas à usage d'habitation
- Logement vacant indépendamment de la volonté du propriétaire
- Logement occupé plus de 90 jours de suite au cours d'une année
- Logement nécessitant des travaux importants pour être habitable (le prix des travaux doit excéder 25 % de la valeur du bien)

La taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) est due par les propriétaires qui possèdent un logement vacant à usage d'habitation depuis plus de 2 ans consécutifs au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Le taux applicable pour la THLV correspond au taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

A MONTAUDIN, le taux actuel est de 22,12 %. Avec certaines réserves du trésorier, le produit fiscal attendu est estimé à environ 4 700 €. Les dégrèvements accordés aux contribuables suite à contestation de la taxe seraient à la charge de la commune et diminuerait donc la recette fiscale attendue.

Cette délibération doit être prise avant le 1^{er} octobre 2023 pour application en 2024. La décision peut être revue tous les ans.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation pour l'année 2024.

CREATION D'UN COMITE DE PILOTAGE POUR LE SUIVI DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DANS LE BOURG ET DES TRAVAUX DU RESEAU D'EAU PLUVIALE AU LIEUDIT « LE PARC »

Monsieur le Maire fait savoir qu'une première réunion s'est tenue le 13 juillet dernier (présentation du maître d'œuvre : le bureau d'études SAFEGE et présentation de la méthodologie employée).

La prochaine réunion a été fixée le lundi 25 septembre à 14h30. Elle portera sur la présentation de 3 scénarios assainissement (uniquement conduite principale) au stade AVP (plan, chiffrage, contraintes techniques=avantages, inconvénients de chaque solution) puis le choix du comité technique (pour que le bureau d'études approfondisse financièrement le projet retenu).

Une seconde réunion sera programmée dans les 3 semaines qui suivront pour la partie eau pluviale au Parc et pour la partie assainissement (Rue de la Rabine, les Bergeries noté en priorité 1 dans le schéma directeur).

Feront partie de ce comité de pilotage : Mr le Maire, Mr LORY, Mme DOUDARD, Mr LEDAUPHIN et Mr CHARLOT.

INFORMATIONS DIVERSES

La boulangerie : La liquidation judiciaire est en cours. Pas de repreneur à ce jour. Mr le Maire demande au conseil municipal s'il souhaite que la commune achète le fonds de commerce.

Après discussion et un tour de table, le conseil municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas acheter le fonds de commerce.

Animations :

Le conseil municipal avait relancé l'idée des manifestations à MONTAUDIN, tout en affirmant que les montaudinois devaient s'approprier le sujet. Une réflexion en 3 étapes a déjà eu lieu : 03 mars - 25 août et 08 septembre. Peu de personnes assistent à ces réunions (17 personnes la première fois puis 9 personnes sur les suivantes). Plusieurs idées ont été émises (guinguette au plan d'eau, concert sur le terrain de foot, marché de producteurs locaux, olympiades).

Réunion du 10 octobre 2023

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL ET DU COMPTE DE GESTION 2022 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion et le rapport annuel (construit à partir des données du rapport de la SAUR, du schéma directeur et du SATESE) ont été transmis à chaque conseiller par mail à l'appui de la convocation. Il présente les éléments principaux à retenir de ces deux dossiers :

- ⇒ 7,11 Kms de réseau séparatif
- ⇒ 17 389 M3 assujettis à l'assainissement
- ⇒ 301 branchements raccordés :
- ⇒ 1 station d'épuration pour 667 eq/hab :
- 6,985 tMS de boues produites et 6,502 tMS de boues évacuées
- 1 800 ml hydrocurage préventif avec le camion
- 180 ml de passage caméra

Compte de Gestion 2022 :

Recettes part Commune = 26 289,01 €

Recettes part SAUR = 24 400,29 €



Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport annuel et le compte de gestion 2022 du service assainissement collectif.

FIXATION DES TARIFS DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2024

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs du service assainissement collectif pour l'année 2024, de la façon suivante (augmentation de 5 % avec arrondi pair des décimales pour l'abonnement pour un calcul au semestre) :

- ↳ Abonnement annuel = 72,50 € HT
- ↳ Tarif du M3 d'eau consommé = 2,10 € HT

VALIDATION DU REGLEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire rappelle que la Commune a conclu un marché public de prestations de services pour l'exploitation de son système d'assainissement collectif avec la Société SAUR, depuis le 1^{er} janvier 2024, pour une durée de 4 années.

La Commune, compétente en matière d'assainissement des eaux usées, a établi un règlement de service définissant, en fonction des conditions locales, les prestations assurées par le service ainsi que les obligations respectives de l'exploitant, des abonnés, des usagers et des propriétaires. L'objet du présent règlement est de définir les conditions et modalités auxquelles est soumis le déversement des eaux dans le réseau d'assainissement collectif de la commune de MONTAUDIN.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de règlement communal, à l'unanimité :

- ↳ Adopte le projet de règlement communal de l'assainissement collectif tel que présenté.
- ↳ Fait savoir que ce règlement qui entre en vigueur au 10 octobre 2023 sera porté à la connaissance du public par voie d'affichage et consultable aux heures d'ouverture de la mairie. Une copie de ce règlement pourra être délivrée sur demande.

AMENAGEMENT DU TERRAIN SITUE DANS LE PROLONGEMENT DU PARKING DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire fait savoir qu'une consultation en procédure adaptée a été réalisée pour des travaux d'aménagement de 2 terrains de pétanque dans le prolongement du parking de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise ORAIN TP de ST-MARS-SUR-LA-FUTAIE (53) pour un montant de 10 097,90 € HT soit 12 117,48 € TTC. Les travaux seront réalisés au printemps 2024.

AVIS SUR L'AUTORISATION D'EXPLOITER UN ELEVAGE PORCIN PRESENTEE PAR LA SARL LES ALIZES

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande d'enregistrement présentée par la SARL « Les Alizés », en vue d'exploiter un élevage porcin comprenant 628 reproducteurs, 2010 porcelets en post-sevrage et 758 porcs à l'engraissement, soit 3044 animaux équivalents, aux lieux-dits « Le Roissay » à La Pellerine et « La Haute Chauvelais » à Montenay, ainsi qu'une fosse géomembrane au lieu-dit « Le Petit Pont Perrin » à Larchamp.

L'épandage sera réalisé sur les communes de La Pellerine, Montenay, Larchamp, Montaudin, Ernée, St Pierre des Landes et St Hilaire du Maine. Monsieur le Maire précise que l'épandage sur notre commune se situe au lieudit « La Croix ».

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Mr le Maire, émet un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la SARL « Les Alizés ».

INFORMATIONS DIVERSES

Boulangerie :

Mr le Maire fait savoir qu'une vente aux enchères publiques se déroulera le 24 octobre prochain à 10 h. Après un tour de table, le conseil municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas acheter de matériels lors de cette vente aux enchères.

Bilan financier de la réhabilitation de la salle des fêtes :

Coût final de l'opération HT :	805 884 €
Subvention DETR :	150 000 €
Subvention DSIL :	47 635 €
Subvention Région :	91 400 €
Subvention Département (Contrat de Territoire) :	26 354 €
Subvention de Mayenne Relance :	17 795 €
Subvention CCBM :	4 000 €
Emprunt :	400 000 €
Fonds propres :	68 700 €



Réunion du 06 novembre 2023

PRESENTATION DES AVANT-PROJETS (AVP) ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES ET DEMANDES DE FINANCEMENT

Dans un souci de mutualisation des coûts, et au vu de l'expertise du SENOM, la commune de MONTAUDIN a confié l'opération de réhabilitation du réseau d'assainissement sur la commune au SENOM. Cette opération est donc portée par le SENOM dans le cadre d'un groupement de commandes avec la commune de MONTAUDIN.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'avant-projet définitif des travaux d'assainissement pour un montant prévisionnel d'opération globale qui se chiffre à 580 000 € HT (frais de maîtrise d'œuvre et divers inclus).

D'autre part, Monsieur le Maire :

↳ Informe les membres du Conseil Municipal, que dans le cadre de la réhabilitation du réseau eau usée sur le secteur du Parc, et au vu des dysfonctionnements constatés lors d'épisodes pluvieux conséquents intenses sur ce même secteur, il est nécessaire de revoir le réseau d'eau pluvial.

↳ Présente l'avant-projet définitif concernant la réhabilitation de ce réseau pluvial dont le montant global de l'opération s'élève à 108 675.00 € HT.

Ainsi au stade Avant-Projet Définitif (APD), l'enveloppe prévisionnelle des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et du réseau d'eau pluviale sur la commune de MONTAUDIN est estimée à 688 675.00 € HT.

Considérant l'ensemble des éléments exposés, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve les avant-projets définitifs tels que présentés ci-dessus.
- Approuve la poursuite de l'opération.
- Confie au SENOM l'élaboration et le suivi du dossier de financement.
- Autorise le SENOM à solliciter pour le compte de la commune de MONTAUDIN les subventions près des organismes financeurs : Agence de l'eau Seine-Normandie (40 %) et Conseil départemental de la Mayenne (30 %).
- Accepte que le SENOM soit désigné comme coordonnateur du groupement ainsi formé.
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2024 et 2025 :

- du budget assainissement pour les travaux d'assainissement eau usée

- du budget communal pour les travaux d'eau pluviale.

- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Monsieur le Maire fait savoir qu'une réunion publique pour les habitants concernés par les travaux est fixée le vendredi 1^{er} décembre à 20 h à la salle des fêtes.

FIXATION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE DES COMMUNES EXTERIEURES POUR L'ANNEE 2024 POUR LES ENFANTS SCOLARISES AUX ECOLES DE MONTAUDIN

Monsieur le Maire fait part à son Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer le coût de fonctionnement concernant la participation des communes extérieures dont les enfants sont scolarisés aux écoles de MONTAUDIN.

Les modalités de participation sont les suivantes : coût réel d'un élève de classe maternelle et coût réel d'un élève de classe primaire, sachant que les dépenses prises en compte pour le calcul 2024 étant celles du compte administratif de l'année 2022 et les effectifs de l'école publique au 1^{er} octobre 2023.

Il fait part que pour l'année 2024, le coût s'élève donc à 1 580 € pour un élève de la classe maternelle et 487 € pour un élève de la classe primaire, soit :

	École privée		École publique		Participation demandée
	maternelle	primaire	maternelle	primaire	
St Berthevin la Tannière	6	1	4	3	17 748 €
St Ellier du Maine	1	0	1	2	4 134 €
Larchamp	0	0	4	7	9 729 €
TOTAL	7	1	9	12	31 611 €



Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les montants ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à demander ces participations aux communes extérieures sur l'année 2024.

ADHESION A L'ASSOCIATION DE LA CPTS NORD OUEST MAYENNAIS

Monsieur le Maire propose que la commune adhère à l'association « Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Nord-Ouest Mayennais » (CPTS NORD-OUEST MAYENNAIS). C'est une association loi 1901 créée en 2022 dirigée par un conseil d'administration avec des représentants de personnes morales (SISA, centres hospitaliers, établissements, associations, collectivités...) et de personnes physiques (professionnels de santé, professionnels assimilés, professionnels exerçant dans le domaine du social et du médico-social).

Elle est formée de 4 collèges : la SISA PSNOM, les établissements de santé, les établissements, structures, associations des secteurs médico-sociaux et sociaux et autres professionnels intervenant dans le secteur médico-social et/ou social et les élus et associations d'utilisateurs.

Les actions de la CPTS sont les suivantes : amélioration de l'accès aux soins, organisation des parcours des patients, développement d'actions de prévention, qualité et pertinence des soins, accompagnement des professionnels de santé sur le territoire et participation à la gestion de crise sanitaire.

L'adhésion est gratuite.

Le Conseil Municipal accepte d'adhérer à l'association de la CPTS du Nord-Ouest Mayennais.

INFORMATIONS DIVERSES

Rambarde sur l'arrière de la salle des fêtes :

Monsieur le Maire informe que des entreprises ont été sollicitées. L'une d'elles propose une rambarde en acier pour un montant de 11 880 € HT (pose comprise), l'autre propose une rambarde en inox pour un montant de 5 470 € HT (sans pose). Le Conseil Municipal, après discussion, retient la rambarde en inox, le service technique pouvant réaliser la pose.

Réunion du 30 novembre 2023

REVISION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2024

TARIFS DES DROITS DE PLACE :

Le Conseil Municipal maintient les tarifs des droits de place, à savoir :

- Droit de place : 6,00 € pour les commerçants ambulants alimentaires
- Droit de place : 10,00 € pour les autres commerçants

TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE :

Le Conseil Municipal maintient les tarifs ainsi qu'il suit :



Concession de 15 ans.....	102,00 €
Concession de 30 ans.....	132,00 €
Concession de 50 ans.....	162,00 €

➤ Pour les crémations :

Concession de 15 ans (terrain nu).....	96,00 €
Concession de 30 ans (terrain nu).....	123,00 €
Concession de 50 ans (terrain nu).....	147,00 €
Concession de 30 ans (avec cavurne).....	420,00 €
Concession de 50 ans (avec cavurne).....	441,00 €



Le Conseil Municipal maintient la répartition du produit des concessions funéraires, à savoir : 2/3 pour le budget Communal et 1/3 pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale.

TARIF DE LOCATION DE L'ABRI AU PLAN D'EAU COMMUNAL :

Le Conseil Municipal maintient le tarif de location de l'abri au plan d'eau communal à 40 € la journée pour les particuliers. *La gratuité est toujours accordée pour les associations et les fêtes de quartier de MONTAUDIN.*

TARIFS DE LOCATIONS DES CHAPITEAUX :

Le Conseil Municipal maintient le prix de location des chapiteaux ainsi qu'il suit :

↳ Location d'un chapiteau	=	100 €
↳ Location de 2 chapiteaux	=	200 €
↳ Cauton	=	400 € par chapiteau

La location des chapiteaux est accordée à toute personne domiciliée sur la Commune ou Hors Commune et aux associations. Les chapiteaux sont loués sans accessoires (ni tables, ni bancs).

REPAS COMMUNAL DU 3EME AGE :

Le Conseil Municipal fixe le prix du repas à 10 €.

TARIFS DE LOCATIONS DE LA SALLE DES FETES :

Le Conseil Municipal maintient le prix des locations de la salle des fêtes ainsi qu'il suit :

	Commune	Hors Commune
Après-midi dansant, soirée dansante, bal SANS REPAS (associations)	280,00 €	350,00 €
Soirée dansante AVEC REPAS (associations)	330,00 €	400,00 €
Location du vendredi après-midi au dimanche soir - particulier	490,00 €	
Location du vendredi après-midi au dimanche soir - assos, Entreprises	490,00 €	650,00 €
Réunion de famille 1 REPAS (particulier) – salle parquet	280,00 €	
Réunion de famille 2 REPAS (particulier) – salle parquet	310,00 €	
Réunion de famille 1 REPAS (particulier) – salle hall d'accueil	130,00 €	
Réunion de famille 2 REPAS (particulier) – salle hall d'accueil	150,00 €	
Réunion de famille 3 REPAS (particulier) – salle hall d'accueil	170,00 €	
Réunion de famille après une sépulture	50,00 €	
Repas associatif entre adhérents – 1 REPAS	200,00 €	250,00 €
Réunion d'informations avec ou sans buffet (salle hall d'accueil)	100,00 €	
Réunion d'informations avec ou sans buffet (salle parquet)	150,00 €	
Vin d'honneur (salle parquet)	100,00 €	
Vin d'honneur (salle hall d'accueil)	70,00 €	
Concours de belote, loto, bourse aux jouets, déballage de vêtements, exposition	100,00 €	140,00 €
Représentation théâtrale*, spectacle, concert, marché de Noël * même tarif pour les représentations qui se déroulent à la salle d'activités	100,00 €	150,00 €

Assemblée générale des associations	gratuit	100,00 €
Saint-Sylvestre	500,00 €	
Caution (salle hall d'accueil)	300,00 €	
Caution (salle parquet)	600,00 €	
Indemnité pour non-nettoyage ou nettoyeur insuffisant des salles et appareils de cuisine	30 € par heure de ménage réalisée par l'agent communal	
Indemnité pour inoccupation de la salle le jour fixé et non annulée 2 mois avant la date	50 % du prix de la location réservée	
Location de couverts, l'unité	0,06 €	

Vaisselle cassée ou manquante :

Assiette (l'unité)	3,90 €
Tasse (l'unité)	2,50 €
Verre (l'unité)	1,20 €
Couvert (l'unité)	1,50 €
Soupière, plat à poisson, corbeille à pain, pot à café	16,15 €
Plat inox (l'unité)	12,55 €
Mobilier cassé	Prix valeur à neuf

FIXATION DU TARIF DES REPAS FOURNIS A L'EHPAD POUR L'ANNEE 2024

Le Conseil Municipal fixe les tarifs des repas servis aux personnes âgées de l'EHPAD « Eugène Marie » de MONTAUDIN pour l'année 2024 comme suit (augmentation de 8 %) :

Petit-déjeuner	1,35 €
Repas du midi	4,60 €
Repas du soir	3,47 €
Repas allégé	2,64 €



FIXATION DES TARIFS DES REPAS SCOLAIRES FOURNIS PAR LA CUISINE CENTRALE POUR LA PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 AOUT 2024

Le Conseil Municipal fixe le prix de vente des repas scolaires fournis par la cuisine centrale municipale, pour la période du 1^{er} janvier au 31 août 2024 de la façon suivante :

Repas servis aux élèves des écoles primaires, stagiaires et aides de vie scolaire de MONTAUDIN	4,08 €
Repas adultes servis au restaurant scolaire de MONTAUDIN	7,18 €
Repas enfants fournis à la Commune de PONTMAIN et à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	4,13 €
Repas adultes fournis à la Commune de PONTMAIN et à la Commune de ST BERTHEVIN LA TANNIERE	6,19 €
Frais de transport journaliers des repas vers PONTMAIN	35,47 €



REPAS COMMUNAL DU 3EME AGE

La commune invite les aînés de MONTAUDIN à partager un déjeuner suivi d'un après-midi festif, musical, animé par Christine DESILLE :

le samedi 13 avril 2024 à la salle des fêtes.

Tous les montaudinois(es) âgé(e)s de 65 ans et plus sont convié(e)s ainsi que leur conjoint(e). Des invitations nominatives seront envoyées courant février.

Cependant, si vous êtes concerné(e) et que vous n'avez pas reçu d'invitation en février, n'hésitez à vous manifester près du secrétariat de la mairie.

INFOS PRATIQUES



Consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés par terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de dangers balisées

Signaler toutes situations dangereuses
(24h/24 et 7j/7)

09 726 750 + N° de département



Prochains passages de la balayeuse

Balayage complet (bourg et lotissements) :
16 janvier et 14 mai

Balayage partiel (bourg) :
13 février, 12 mars, 09 avril et 24 juin

DECHANCÉ OPTIQUE MOBILE SE DÉPLACE DANS VOTRE COMMUNE

DECHANCÉ OPTIQUE MOBILE s'implique dans le programme des déserts médicaux en se déplaçant dans votre commune afin de bénéficier des consultations spécialisées en santé visuelle. Profitez des mêmes services qu'en boutique avec nos opticiens diplômés.

Grâce à Lyleoo, recevez votre ordonnance en 48 heures et choisissez vos lunettes parmi notre large sélection présente directement sur place.

A partir du 1^{er} janvier 2024, retrouvez notre camping-car optique à
MONTAUDIN « Place de la Mairie »
tous les Mercredi après-midi
en semaine impaire
de 14 h 30 à 17 h 00



BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen !

C'est obligatoire.

Dès l'âge de 16 ans, présentez vous en mairie, muni de :

- **votre carte d'identité**
- **votre livret de famille**

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)

Imprimé n° 186*92.
Loi n° 97-1019 du 28 octobre 1997.
Format : 29,7 x 21.

Le maire de la commune de _____
atteste que M. _____
né(e) le _____ à _____
a demandé son inscription sur le rôle des citoyens
a été informé(e) des conditions dans lesquelles (elle) participera à l'appel défense et citoyenneté.

L'intéressé(e),
(Signature)

Delivré le _____
Le maire / L'autorité consulaire,
(Cachet et signature)

Ce document est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

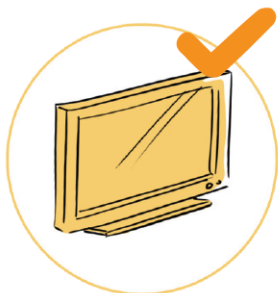


La Fibre à Montaudin

La fibre optique permet une connexion à internet plus rapide que le réseau classique ADSL, en cuivre



Vous êtes près de 43 % à avoir déjà souscrit à un abonnement fibre et à profiter d'un accès à une connexion ultra-rapide, ce qui permet aux appareils d'être utilisés en simultanément.



Et vous pouvez ainsi ...



Regarder un film
en Ultra Haute Définition



Communiquer avec
vos proches
en visioconférence



Profiter des objets
connectés à la maison

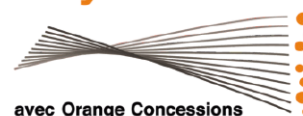
COMMENT SE RACCORDER À LA FIBRE ?

1. **Testez** votre éligibilité à la fibre sur notre site.
2. **Contactez** l'un des opérateurs présents sur le réseau pour souscrire à un abonnement fibre.
3. **Profitez** de tous les usages de la fibre une fois votre logement raccordé.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

mayenne fibre

www.mayenne-fibre.fr



PERMANENCES A LA MAIRIE DE MONTAUDIN	
ASSISTANTE SOCIALE	Rencontres en Mairie de MONTAUDIN sur rendez-vous. Appeler le 02 43 08 06 03 (Antenne Solidarité de GORRON)
PERMANENCES DANS LES COMMUNES ENVIRONNANTES	
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE	ERNÉE « Pôle d'activités La Querminais » - Tous les mardis sur rendez-vous ✓ de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h Prendre rendez-vous au : 02 43 39 43 39
MDA (Maison Départementale de l'Autonomie)	Sur rendez-vous au 02 43 67 75 77 ou mda.accueil@lamayenne.fr : ⇒ ERNÉE – Antenne solidarité « 1, Avenue du Général de Gaulle » ⇒ GORRON – Antenne solidarité « 3, Rue de la Cour des Forges » ⇒ MAYENNE – Pôle santé – sans rendez-vous les mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
HABITAT ET DEVELOPPEMENT 53	Pour tous renseignements - appeler au 02 43 91 19 91
FINANCES PUBLIQUES	Mairie de GORRON : 1^{er} et 4^{ème} mardi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 30 10 58 Mairie de LANDIVY : 2^{ème} jeudi de chaque mois De 9h30 à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 05 42 05 Mairie d'AMBRIERES LES VALLÉES : 3^{ème} vendredi de chaque mois De 9h à 12h – Prendre rendez-vous au 02 43 08 01 79
Médiateur – conciliateur de justice Mme DE SILANS Isabelle	2 ^{ème} mardi après-midi de chaque mois sur rendez-vous Prendre rendez-vous auprès de France Services de Landivy au 02 43 05 47 40

HORAIRES DES DIFFÉRENTS SERVICES

	Jours	Horaires	Téléphone - mail	Infos
<u>Déchetterie</u> de ST MARS SUR LA FUTAIE	Lundi Mardi Jeudi Samedi	10 h – 12 h 14 h – 18 h 14 h – 18 h 10 h – 12 h / 14 h – 18 h	Tél : 02 43 08 15 69	Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h30
<u>Garderie</u> « 12, Rue de la Rabine »	Lundi - mardi - jeudi et vendredi	7 h 00 – 8 h 40 16 h 30 – 18 h 30	Tél : 02 43 05 65 36 centredeloisirs.montaudin@orange.fr	
<u>Médiathèque</u> « Place de l'église »	Mardi Mercredi Vendredi Samedi	15 h 30 – 17 h 30 14 h – 18 h 30 16 h – 18 h 10 h – 12 h 30	Tél : 02 43 05 32 93 mediatheque.montaudin@bocage-mayennais.fr	
<u>Mairie</u> de MONTAUDIN	Mardi mercredi jeudi Vendredi Samedi	9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h / 14 h – 17 h 9 h – 12 h 9 h – 12 h	Tél : 02 43 05 31 47 mairie-montaudin@wanadoo.fr	Fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi
<u>La Poste</u> de MONTAUDIN	Lundi au vendredi Samedi	12 h 40 – 15 h 11 h 10 – 13 h 10	 LA POSTE	



*Le Maire et
Le Conseil Municipal
vous souhaitent une
bonne et heureuse
année 2024*

bulletin élaboré par la mairie et la commission communication

Tél : 02.43.05.31.47 mail : mairie-montaudin@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie :

du mardi au samedi midi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

fermée le lundi toute la journée et le vendredi après-midi